

LE HAUT-PAYS

Journal de la ROYA-BEVERA

N° 39

PARUTION TRIMESTRIELLE

OCTOBRE 1997 - NUMERO ISSN: 0763-1480

LES ARMOIRIES DE BREIL ET
DES FAMILLES BREILLOISES

LA CHAPELLE DE GRANILE (2)

LA SECTION TENDE-LA BRIGUE

DE LA GUERRE AU RATTACHEMENT

REPORTAGE CLANDESTIN A LIMONE

AUGUSTE BOIN, MARTYR TENDASQUE

1945-47 : DEUX ANNEES DE TRANSITION

LA POSTE FRANÇAISE A TENDE ET
LA BRIGUE APRES LE RATTACHEMENT

IL Y A 50 ANS : LE RATTACHEMENT
DE PIENE ET LIBRE A LA FRANCE

UNE BELLE RANDONNÉE DEPUIS
CASTERINO : LE MONT PARACOUERTE

TENDASQUES

Français de Cœur et d'Esprit

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

1860 **HABITANTS** 1947
DE
TENDÉ ET DE LA BRIGUE

Comme vos ancêtres de 1860, vos sentiments patriotiques vous ont conduit à réclamer votre place dans la communauté française, vos vœux ont été entendus.

Administrativement vous êtes intégrés dans les Alpes-Maritimes et c'est en qualité de Préfet de ce Département que je me plais à vous souhaiter la bienvenue.

A cette occasion, je tiens à vous donner l'assurance que vous trouverez auprès des administrations le concours que sont en droit d'attendre des enfants de France qui, après plus de quatre vingt années de séparation, ont su donner, en dépit des circonstances particulièrement difficiles, des preuves touchantes de leur indéfectible attachement à la mère patrie.

LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
Commissaire honoraire de la République
HAAG



LE HAUT-PAYS

Numéro 39

OCTOBRE 1997

Prix : 28,00 Francs

Distribution par l'éditeur

Dépôt légal Octobre 1997

Directeur de la publication: Michel BRAUN

Revue Le Haut-Pays, Quartier La Giandola
06540 Breil-sur-Roya

Téléphone: 04.93.04.46.91 / Télécopie: 04.93.04.92.23

Numéro CPPAP: 66439

Imprimerie TTG, Zone Industrielle du Haut-Careï, 06500 Menton

**POUR VOS
ABONNEMENTS:**

Nous proposons dorénavant
une nouvelle formule :

un abonnement pour
six numéros au lieu de quatre
jusqu'à présent, incluant les
numéros spéciaux, au prix de
150 francs les six numéros.

PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DE LA REVUE «LE HAUT-PAYS»:

NICE: Librairie Niçoise, Librairie Art et Lecture (5, av. Borriglione), FNAC (Centre commercial Nice Etoile), Librairie Rontani (5, rue A. Mari), Librairie La Source (5, rue Bonaparte), Librairie TNL (Centre commercial Nice TNL).

MENTON: Palais de la Presse (rue St.Michel), Maison de la Presse (av. de Verdun), Librairie de la Presse (place St.Roch), Librairie Le Sagittaire, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.

MONACO: Librairie La Plume d'Oie.

DRAP: Librairie-Presses Roy.

ST MARTIN VESUBIE: Librairie-Presses Tordo.

ROQUEBILLIERE: Passeron-Presses.

Chez les dépositaires de presse des villages suivants: Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil et Sospel.

A la station-service Total de Breil-sur-Roya.

A l'Ecomusée de Breil-sur-Roya (en saison).

Au centre de vacances Neige et Merveilles à La Minière (St. Dalmas-de-Tende).

Les personnes dont les noms suivent ont collaboré gracieusement à la réalisation du présent numéro :

Mmes Christiane BELOEIL, Marianne PENNINO, Bruna RAINAUDO et Sylvie REY ; MM. Don Antonio ALLARIA-OLIVIERI, José BANAUDO, Lucien BERENGER, Franck BERTHOUX, Charles BOTTON, Michel BRAUN, Paul DEILA, Gérard DE SANTOS, Yann DUVIVIER, F. GALVAGNO, Jean-Pierre GARACIO, Yves HIVERT-MESSECA, Jean-François LAUGERI, Pierre MAILLET, Armand OLIVIERO, Jean OZENDA, Marino REY, René SPAPPERI, Léon VASSALO et François VIBOREL.

ainsi que les associations et organismes suivants : Association des Amis du Rail, A.D.T.R.B., Médiathèque Départementale des A.M. et Parc National du Mercantour.

SOMMAIRE DE CE NUMERO

Bref historique de la Section Tende-La Brigue	4
1945-47 : deux années de transition	6
Auguste Boin, martyr tendasque	7
Reportage clandestin à Limone	8
De la guerre au rattachement	8
L'installation de la Poste française à Tende et La Brigue après le rattachement	13
Les armoiries de Breil et des familles breilloises	14
Le 50ème anniversaire du rattachement de Piène et Libre à la France	16
Une belle randonnée au départ de Castérino : le mont Paracouerte	18
La chapelle de Granile (2)	20
Armand Oliviero	21
La Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes	22
La «petite histoire» du Haut Pays	24
Roya-Bévéra magazine	25
Bibliographie	27

En couverture :

Illustrations du 16 septembre 1947 à Tende et La Brigue. Documents Armand OLIVIERO.

EDITORIAL :

IL Y A 50 ANS... LE RATTACHEMENT DE TENDE, LA BRIGUE, PIENE ET LIBRE

Publier notre numéro d'automne sans faire référence à cette commémoration était bien sûr impossible ! D'ailleurs, depuis plusieurs mois, dans les rues des villages, ce sujet revenait sur toutes les lèvres des anciens, devenant parfois l'objet de débats passionnés.

A peine sorties de la guerre, les populations de Tende, La Brigue, St.Dalmas-de-Tende, Piène et Libre, ont vécu un véritable bouleversement. Il est bien difficile pour un jeune d'aujourd'hui d'imaginer ce que représentait alors une frontière : à cette époque, c'était un véritable mur... De nos jours, les postes de contrôle de douane et de police français et italiens ont disparu dans la Roya (le poste italien de Fanghetto ayant été librement ouvert à la circulation le dernier, le 4 juillet 1997)... mais dans les années d'après-guerre, les franchir était long et laborieux. Pour descendre à Vintmille ou passer le tunnel du Col de Tende, un passeport et parfois un visa étaient indispensables ; tout véhicule devait marquer l'arrêt et les passagers en descendre pour passer dans la salle de visite.

Or, en septembre 1947, en une nuit, cette frontière a changé d'emplacement : pour les formalités administratives et les déplacements personnels, il ne fallait plus penser Cuneo ou Imperia, mais Nice...

En une nuit, des centaines de fonctionnaires ont été remplacés, des amis parfois sont partis, des inconnus sont arrivés...

En une nuit, il a fallu changer de langue, dans la vie quotidienne et administrative pour les adultes, à l'école pour les plus jeunes, dont certains ne connaissaient pas un mot de Français...

En une nuit, la lire a été remplacée par le franc, avec d'inévitables discussions et déceptions lors des opérations de change...

Sur la chronologie détaillée de ce rattachement, nous n'allons pas revenir, puisque le sujet a déjà été traité il y a dix ans dans le numéro 11 de notre revue «Le Haut-Pays», qui lui fut entièrement consacré (quelques exemplaires sont toujours disponibles). De nos jours encore, cet événement que l'on baptise «retour à la France», «rattachement» ou «annexion» selon le point de vue où l'on se place, suscite encore polémiques et interprétations partisans. Pour notre part, rejetant tous les nationalismes outranciers, nous restons persuadés que la vallée de la Roya est déjà, et deviendra de plus en plus, un trait d'union et non plus un sujet de discorde entre les deux grandes nations voisines.

Nous nous sommes donc efforcés dans le présent numéro, non de «réécrire l'histoire» mais de fournir au lecteur de nouveaux documents et des témoignages sur des points peu ou mal connus, pour contribuer à une meilleure compréhension des événements survenus il y a cinquante ans.

Le directeur de la publication :
Michel BRAUN

SUPPLÉMENT
GRATUIT

nice-matin

Le grand quotidien d'informations du Sud-Est

SUPPLÉMENT
GRATUIT

Bienvenue à Tende et à La Brigue

Le 30 avril 1945, les troupes françaises, qui avaient laissé 400 morts sur les pentes abruptes de la Reconquête, pénétraient sur les « terrains de chasse » que le roi Victor-Emmanuel avait arrachés à la faiblesse de Badoglio, pour les beaux yeux d'une gourmandine.

A la vaillance de nos combattants de la liberté répondait l'écho fidèle de la population, que l'éloignement et l'oppression n'avaient pas réussi à enchaîner.

En une inoubliable explosion d'enthousiasme, la floraison des oriflammes aux couleurs nationales, recouvrant les pierres ancestrales de nos cités, répondait victorieusement aux faux plébiscites des temps passés.

En vain, quelques exaltés, représentants attardés de nationalismes révolus, tentaient-ils de semer la haine et la discorde.

Hier encore, en un dernier soubresaut, leur main criminelle semait inutilement la souffrance, là où régnait la joie.

Demain, un écriteau symbolique, planté sur l'ancienne frontière, glorifiera votre opiniâtreté, votre persévérance, votre patriotisme.

C'est grâce à eux, Tendasques et Brigasques, « que, désor-

mais, la France ne s'arrête plus ici ! ». C'est grâce à eux, aussi, que s'efface pour toujours une des dernières barrières territoriales qui séparaient dans leur entente et leur affection nécessaires deux grandes nations à qui l'histoire et la géographie ont assigné des fiefs de proche parent.

Une France meurtrie, pauvre, mais glorieuse vous accueille dans la fervente allégresse de la Paix !

Pour vos concitoyens du Comité de Nice, pour toutes les populations des Alpes-Maritimes, plus qu'une minute historique ce retour attendu et voulu dans la communauté française est une fête de famille qui mouillera bien des yeux.

Vous allez en avoir le vivant témoignage à l'arrivée de la longue caravane qui accompagnera, mardi, aux premières heures de l'aube, le représentant officiel de la République.

Dès maintenant, interprète d'une importante fraction de l'opinion publique, *Nice-Matin*, associant les morts valeureux de la 1^{re} D.F.L., vos combattants des maquis, et les artisans glorieux de votre rattachement, vous adresse, Tendasques et Brigasques, le plus patriotique et le plus affectueux salut !

NICE-MATIN.



« Nous n'attendons plus que le moment de pavoiser triomphalement » nous disaient en 1946 Tendasques et Brigasques

1947 : LE RATTACHEMENT A LA FRANCE DE TENDE, LA BRIGUE, PIENE ET LIBRE

TOUS LES JOURS
utilisez nos
**ANNONCES
ECONOMIQUES**
DÉCOMPTÉES AU MOT
Écrivez nous à tous
les numéros
de l'AGENCE HAYAS
dans nos bureaux et agences

LE PATRIOTE

DE NICE ET DU SUDESUD
GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION DE LA DEMOCRATIE

Direction, administration, rédaction
10, Avenue de l'Europe - NICE
Téléphone : 29-21 et 11-20
N. N. P. M. 200-20

Chaque matin,
demandez
L'EDITION CORSE
du « Patriote »

PASSÉ "CLANDESTINEMENT" DEUX NUITS PLUS TÔT,
je me suis réveillé au chant du coq dans

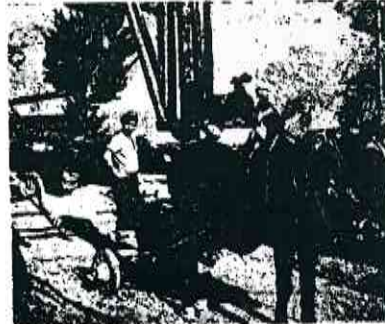
TENDE et LA BRIGUE FRANÇAISES

L'état de guerre entre les Alliés et l'Italie a pris fin hier à 11 h. 10

« Va à Tende avant le départ des autorités italiennes », m'a dit le rédacteur en chef. Je suis parti. De Breil à Fontan, puis de Fontan à Berghé, nous sommes allés à de passer en passant », tous les trois, avec le chauffeur et le photographe.

Berghé est un curieux petit village perché sur deux collines et entouré de murailles, ses maisons sont les débris d'un autre monde.

Petites dunes, par une pente de cendres (sans épaves), nous avons regardé aux alentours des villages italiens, au vers de l'Alpe. La Durance coule dans le lit de la Durance.



Les Italiens se hâtent d'embarquer le dernier chargement de bois.

De notre envoyé spécial
Roger MAYER

Impressionnant : les villages entre Berghé et Grand sont plus rares que les villages italiens. Mais un autre, hanté par les cendres, la Durance, le fleuve qui coule dans le lit de la Durance, est entouré de murailles, ses maisons sont les débris d'un autre monde.

La frontière Les arbres décharnés qui marquent le dernier chargement de bois à la frontière de Berghé-Breil. Dans un massif de pierres, vis-à-vis de la Durance, se dressent les débris d'un autre monde.

La ratification du traité de paix

PARIS — La ratification du traité de paix a été votée par le Parlement français hier matin. Le traité est entré en vigueur le 24 septembre 1947.

Dans un camp de la Haute-Garonne

1.277 traîtres

Un complot nazi découvert en Slovaquie

PRAGUE — Un communiqué publié à Prague par la direction de la Sécurité nationale sur la découverte d'un complot en Slovaquie déclare que depuis quelque temps la police avait suivi une enquête sur une organisation clandestine dont l'activité était dirigée contre l'Etat et qui avait notamment diffusé des tracts contre la République tchécoslovaque.

Le communiqué révèle que le 10 septembre, la police a arrêté un « banderoleur » et en 1942 faisait partie des S.S. et avait participé en août 1944 à la répression de l'insurrection nationale slovaque. Depuis cette époque, il se cachait dans la région de Zilina. Interrogé, il a fait des révélations sur une organisation récente et le 13 septembre la police procédait à l'arrestation de 80 personnes qui avaient pris une part active au complot.

A L'APPEL de la C.G.T.

ARRÊT TOTAL du TRAVAIL dans les Alpes-Maritimes

Toute la population manifesterà pour un meilleur ravitaillement et l'application des accords C.G.T.-C.N.P.F.



Charles ANDRIEU, secrétaire de l'U.D. des syndicats d'alimentation à Nice.

Aujourd'hui, à travers les Alpes-Maritimes, la population manifesterà son grave mécontentement et affirmera son nouveau serment de vouloir améliorer ses conditions d'existence.

Les causes ? Elles sont multiples. L'accent est mis sur la non application des accords C.G.T.-Patronat et l'insuffisance du ravitaillement.

Des exemples Deux cents grammes de pain à Roger Lespère, 7 ans, orphelin français, père et mère tués par les nazis, et 400 à Fritz Busch, militaire libéré, membre du parti depuis 1933, aujourd'hui directeur des chemins de fer de toute la zone britannique. Les bouillottes sont fermées cinq jours par semaine. Samedi dernier, à Nice, aux Halles de Falicon, après les achats effectués par les détaillants, il restait encore 15 tonnes d'agrumes de bœuf et de veau.

LOTÉRIE NATIONALE
TIRAGE DEMAIN
Demandez les Distributions
BANQUE MARTINON

BREF HISTORIQUE DE LA SECTION «TENDE-LA BRIGUE» DU 3ème R.I.A.

Paul DEILA



Copie de l'ordre de mission remis le 23 septembre 1944 par le commandant Sapin, commandant les F.F.I. des Alpes-Maritimes, à Paul Deila, pour que ce document soit porté au capitaine Morane, commandant militaire de la vallée de la Vésubie. Au mois de mars 1945, le capitaine Morane a offert, en souvenir, l'original à Paul Deila.

Sous l'égide du Comité de Rattachement de Tende et La Brigue à la France, à l'automne 1944, des originaires de ces villages se sont groupés, étant volontaires dans l'armée française pour servir le même idéal : la libération de leurs communes et leur retour à la France, comme cela avait été possible en 1860 pour le Comté de Nice.

LES AFFECTATIONS ET LE COMMANDEMENT

Les patriotes de Tende et La Brigue, sous la haute autorité du commandant Sapin, dirigeant les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) des Alpes-Maritimes, furent placés sous le commandement du «capitaine Morane» (Marcel Curtet), commandant militaire de la vallée de la Vésubie. Depuis le 25 septembre 1944 jusqu'à la libération de Tende le 26 avril 1945, la «Section T.B.» (Tende et La Brigue) a été affectée successivement sous les ordres du «lieutenant Régis» (Jan Petrochilos) à la 5ème Compagnie du Bataillon Riviera 25 du Groupement Alpin-Sud puis 4ème Compagnie du Bataillon 24 XV ; avec le lieutenant Jean Franco à la 14ème Compagnie du 3ème Bataillon du 3ème R.I.A. ; puis avec l'aspirant André Gerbes à la Section Tende-La Brigue du 3ème R.I.A qui a été rattachée à la Compagnie de Quartier Général n°50 de la D.F.L. (Division Française Libre). Le général de brigade Garbay était le commandant de la 1ère D.F.L. et le colonel Widerspach Thor commandait le 29ème R.T.A.

LES MISSIONS EFFECTUEES

Sur le front des Alpes, dans des conditions difficiles, parfois dramatiques, mais toujours avec la même foi dans leur but, même dans les heures de fatigue physique et morale, les hommes de la «Section T.B.» ont été présents : dans la vallée de la Vésubie, de Lantosque au col de Raus, de la forêt de Turini à La Colmiane (au cours du pénible hiver 1944), dans les postes avancés creusés dans la neige au col St.Martin ; dans la vallée de la Tinée à Isola, St.Sauveur-sur-Tinée ; enfin, plus tard, sur le chemin de Breil à Tende et à La Brigue, avec le 29ème R.I.A. de la 1ère D.F.L.

Toutes les activités militaires des volontaires de Tende et de La Brigue, auxquels s'étaient joints des sympathisants qui ont fait

cause commune avec eux, ont été accomplies dans le sens de la modestie, de la solidarité, de la droiture, de l'honneur.

Une partie du front des Alpes en 1944-45, c'est-à-dire des kilomètres de la rude montagne de l'arrière-pays niçois, notamment au col St.Martin et à Isola, fut confiée pendant des semaines par le commandement militaire français à la Compagnie Tende-La Brigue. C'était une magnifique marque de confiance qui était ainsi témoignée aux Tendasques et Brigasques, mais aussi quelle responsabilité à assurer pour la couverture de la frontière ainsi que pour la protection de la population de ces hautes vallées qui a toujours tenu à leur témoigner une profonde bienveillance.

Des patrouilles de défense et de surveillance de la frontière, avec capture de prisonniers ; des missions de renseignement avec des passages très périlleux du front par des volontaires courageux qui ont joint St.Dalmas-de-Tende et Tende, traversant les lignes ennemies, en partant de la vallée de la Vésubie... Autant d'états de services qui, pendant des mois, ont tenu éloignés de leurs foyers des volontaires de la «T.B.», volontaires d'âges différentes, allant d'un vétéran de la guerre de 1914-18 à de très jeunes hommes.

Il est un fait qui doit être aussi noté : sur les instructions du commandement militaire de la vallée de la Vésubie, pendant l'automne et l'hiver 1944, la Compagnie Tende-La Brigue a assuré le ravitaille-



Ci-dessus, les patriotes du groupe Tende-La Brigue des F.F.I. qui constituait le premier petit détachement arrivé à Lantosque le 25 septembre 1944, au P.C. de la vallée de la Vésubie : de gauche à droite Paul Lantéri-Minet, Paul Deila, Louis Mascarello (à terre), Auguste Daveo, Jean-Alfred Lantéri, Jean Sassi, Camille Sassi et Mario Tosello. Manquent sur la photo Jean Alberti, Ange Lantéri et Eugène Massa. Ci-dessous, une patrouille de section T.B. à la cime de la Vallière (1800 m) en novembre 1944.



Virgile Barel
 député
 Président du Conseil Général

Au nom de la population
 des Alpes-Maritimes j'exprime
 nos plus chaleureux souhaits
 de bienvenue à nos frères
 de Tende et de la Brigue.
 Ensemble nous travaillerons
 au renouveau de notre beau pays
 et à la consolidation de
 notre République. V. BAREL

Ci-dessus, la dédicace de Virgile Barel, alors président du conseil général des Alpes-Maritimes, sur le parchemin de baptême du drapeau de l'Amicale des anciens de la Section T.B. établi à Tende le 16 septembre 1947. La marraine du drapeau était Marie-Thérèse Sassi et le parrain Antoine Baccialon.

ment des Partisans italiens placés sous les ordres du lieutenant Renato (alias «Groupe Nutto»), dont le poste de commandement était à Belvédère. C'est une marque de fraternité dans la Résistance qui doit être soulignée pour sa haute signification, un fait que sans doute beaucoup ont ignoré.

L'HEURE DE SE QUITTER...

La dissolution de la Section Tende-La Brigue fut prononcée le 31 mai 1945. Quelques soldats de la «T.B.» suivirent l'aspirant André Gerbes et partirent avec la 1ère D.F.L. Quelques autres soldats demandèrent à continuer leur service au sein de la 36ème Division d'Infanterie qui avait succédé à la 1ère D.F.L. dans les Alpes-Maritimes, où ils furent chaleureusement accueillis. Ils espéraient retourner à Tende, au sein de la 86ème Compagnie de Quartier Général de la 36ème D.I. à laquelle ils avaient été affectés. Mais ils durent prendre une route tout à fait opposée et se rendre dans la zone d'occupation française en Allemagne, restant plusieurs mois dans cette compagnie avant de retourner à la vie civile. Enfin, d'autres membres de la T.B. bénéficièrent de leur démobilisation...

L'AMICALE DES ANCIENS DE LA SECTION T.B.

Pour rester unis, le 26 février 1947, les anciens de la «T.B.» ont fondé leur association, régie par la loi de 1901 : l'«Amicale des Anciens Militaires de la Section Tende-La Brigue». Le bureau de cette association était composé de Paul Deila (président), Paul Lantéri-Minet (vice-président), Segond Massa (trésorier), Joseph Lubatti (secrétaire) et Jean Massa (président d'honneur). En nommant ce dernier président d'honneur, l'amicale lui a rendu hommage pour son dévouement à la cause du rattachement et au groupe F.F.I. Tende-La Brigue. M. Jean Massa fut membre de la «délégation spéciale» de Tende et décoré de la médaille de la Reconnaissance Française.



Ci-dessus, deux épisodes des festivités du 16 septembre 1947 : en haut, l'Amicale des anciens de la Section T.B. s'apprête à accueillir les autorités françaises devant le bâtiment de l'usine électrique à l'ancienne frontière des gorges de Paganin ; ci-dessus, les volontaires sont regroupés à Tende autour du drapeau porté par Louis Mascarello.

Ci-dessous, pour célébrer le 20ème anniversaire du rattachement, un banquet a réuni à St. Dalmas-de-Tende en 1967 les anciens de la Section T.B. et les anciens combattants. Photo Robert TOMBAKDJIAN - tous documents collection Paul DEILA



La création de cette amicale donna l'occasion aux anciens de la Section T.B. d'assister le 16 septembre 1947 aux festivités du rattachement à la France, avant lesquelles ils accueillirent le préfet Haag et l'administrateur Bourguet à l'ancienne frontière de St. Dalmas.

N.D.L.R. : à Tende, l'antique place du Pont («Sciù r'Ponte») qui recouvre le pont enjambant le Riu au coeur du vieux village, porte aujourd'hui le nom de «place de la Section T.B.».

1945-1947 : DEUX ANNEES DE TRANSITION

Pour les partisans du rattachement des communes de la Haute-Roya à la France, cette période fut celle des espoirs puis des déceptions. Avant de présenter les documents et les témoignages qui se rapportent à ces deux années de transition, nous rappellerons une chronologie succincte des principaux événements :

- 26 avril 1945 : arrivée de la 1ère DFL à Tende et La Brigue.
- 28 avril 1945 : un convoi remonte depuis la côte niçoise un groupe de 320 personnes originaires des communes de la Haute-Roya. Le lendemain, un plébiscite organisé à l'initiative du comité de rattachement obtient 1869 votes favorables à la réunion à la France.
- 10 juillet 1945 : sous la pression des puissances alliées, l'armée française évacue Tende et La Brigue et l'administration italienne est rétablie dans toutes ses prérogatives.
- mai 1946 : une commission interalliée enquête dans les communes et le 27 juin les autorités alliées admettent le principe d'un transfert de souveraineté des territoires concernés à la France.
- 10 février 1947 : signature à Paris du traité de paix entre la France et l'Italie. Les modifications de frontières sont définies dans leurs grandes lignes, mais leur tracé précis sera fixé dans les mois qui suivent par des commissions mixtes de délimitation.
- 16 septembre 1947 : transfert de souveraineté de l'Italie à la France pour la commune de Tende, la partie occidentale de la commune de La Brigue (les hameaux à l'est de la ligne de partage des eaux demeurant italiens) et les hameaux de Piène et Libre rattachés à la commune de Breil.
- 12 octobre 1947 : confirmation du transfert de souveraineté par un référendum organisé auprès des populations concernées.

ORIGINAL

ALLIED MILITARY GOVERNMENT
GOVERNO MILITARE ALLEATO

MOVEMENT OF CIVILIANS
MOVIMENTO DI CIVILI

No 971459

Name (Nome) Madame Viale Stefania
2 children Francesco & Maurizio

Address (Indirizzo) Limone

Identity Card No. (Carta Identità N.) 0007

HAS PERMISSION TO: Tende **È AUTORIZZATO A:** Limone

(a) TRAVEL FROM (i) Tende TO Limone
Viaggiare da Tende a Limone

(b) AND RETURN.
e ritorno.

(c) TRAVEL WITHIN AN AREA OF 11 KMS. FROM 11
Viaggiare entro la zona di 11 da 11

(d) TRAVEL WITHIN THE PROVINCE OF 11
Viaggiare entro la provincia di 11

(e) CROSS THE ARMY CONTROL LINE
Attraversare la linea di controllo dell'esercito.

(f) BE OUT OF DOORS DURING THE HOURS OF CURFEW.
Essere fuori di casa durante le ore del coprifuoco.

FOR THE PURPOSE OF (English) going home
Per il proposito di (Italiano) andare a casa

TRANSPORT EMPLOYED (ii) civilian means
Mezzo di trasporto civilian means

THIS PASS EXPIRES ON 8 Jun 45
Questa autorizzazione è valida fino a 8 Jun 45

AND MUST BE RETURNED TO OFFICE OF ISSUE UPON EXPIRATION.
e deve essere ritornata all'ufficio di emissione alla scadenza.

SIGNATURE OF HOLDER Geo G Gnech Maj
Firma del ricevente Geo G Gnech Maj

ISSUED AT (emesso a) Tende
ON (il) 6 Jun 45
BY (da) Geo G Gnech Maj
Signature and Rank of Issuing Officer
Firma e Grado dell'Ufficiale che rilascia l'autorizzazione
Geo G Gnech Maj
Name and Rank of Issuing Officer (Block Letters)
Nome e Grado dell'Ufficiale che rilascia l'autorizzazione (lettere maiuscole)

** Strike out whichever is not applicable.
Da cancellarsi se non applicabile.*

(i) Unless indicated, the most practicable direct route will be taken.
A meno che sia altrimenti indicato, la più diretta via praticabile sarà presa.

(ii) This pass shall not be taken as authorising the holder to travel by the transport indicated.
Whenever goods are transported this will be shown on the pass.
Questo permesso non deve essere interpretato come autorizzante il ricevente a viaggiare col mezzo di trasporto indicato. Ogni qualvolta della merce viene trasportata, ciò sarà indicato sull'autorizzazione.

LAISSÉ-PASSER TEMPORAIRE N° 157 -

PERMANENT au

Prénoms : Antoine

Domicile : 1, rue de Chateaufort
est autorisé de se rendre de Limone à Tende-Briga

A Condition d'être porteur de la Carte d'Identité N° 157

VILLEFRANCAISSE le 5 Juin 1945.
Le Général LE G. M. D., Commandant la 36° D.I.
Libazau

PLACE DE LIMONE LAISSEZ-PASSER

Madame VIALE Stefania titulaire de la carte d'identité N° 0007 du 30 Mai 1940 est autorisée à se rendre à Tende le 5 Juin 1945. Elle devra se présenter obligatoirement, dès son arrivée à la Sécurité Militaire (Mairie).

NOTES : de rendre à Nice ou est domicilié son mari.

LIMONE le 5 Juin 1945
Le Chef de Bataillon STURMONT, Commandant d'Armes de la Place de LIMONE

Madame Viale est accompagnée de ses deux enfants :
Francesco né le 1.2.1916
Maurizio né le 22.4.1937.
et d'un cousin à qui appartient le bagage jusqu'à Tende.
M. Jordano Sebastiano

LAISSÉ-PASSER TEMPORAIRE
Tesserà a tempo

Il est permis à SASSI Casimir
Si autorizza

de nationalité italienne
di nazionalità italiana

résident à Monaca 4 rue Tanazzari
residente a Monaca 4 rue Tanazzari

de se rendre à Tende et La Brigue
a andare a Tende et La Brigue

Durée 1 jour
Valide per 1 jour

Motif Perche interessé de se rendre
Motivo avec la camionette Renault 12 cv Type K2 N° 975 H.C.

NICE, le 6 Decemb 1945

Pr. le Préfet,
Le Sous-Préfet,
Directeur du Cabot et :
Sanfina

Visa des autorités alliées:
COMANDO MILITARE
COMANDO MILITARE

René SPAPPERI & Armand OLIVIERO

AUGUSTE BOIN, MARTYR TENDASQUE...

d'après un témoignage communiqué par Léon VASSALO

Après le retour de l'administration italienne le 10 juillet 1945, les partisans du rattachement de Tende et La Brigue à la France sont profondément déçus. Les accrochages entre les éléments «philo-français» les plus convaincus et les carabinieri se multiplient, se soldant par des contrôles d'identité et des arrestations, parfois suivies d'un procès à Cuneo pour «propagande antinationale». Le plus grave de ces incidents fut cependant celui qui causa la mort d'un jeune habitant de Tende, Auguste Boin, dont une place du vieux village porte aujourd'hui le nom.

«Témoignage de M. Turin Giovanni, unique témoin de l'assassinat commis à Tende le 17 septembre 1945 par les carabinieri italiens, où M. Boin Auguste a été tué de six balles de mitraillette.

«Je ne suis pas Tendasque mais je réside dans cette commune depuis dix ans, je connais donc toute la population et j'entretiens de bons rapports de camaraderie avec les jeunes gens. J'aurais voulu moi aussi participer au plébiscite demandant le rattachement de Tende à la France, mais l'on m'en a empêché, n'étant résident de ce pays que depuis 1935.

«Malgré que (sic) je sois Italien, je partage les sentiments des Tendasques, car depuis mon arrivée dans ce pays, encore tout jeune, j'ai toujours été traité de la meilleure façon ; c'est pour cette raison que j'ai voulu être solidaire avec eux quand plusieurs jeunes ont passé la frontière après le 10 juillet, pour échapper aux représailles de certains Partigiani de la dernière heure et des Carabinieri.

«Je travaille depuis cette date à Breil avec l'entreprise Balagayrie, à la reconstruction des ponts détruits par la guerre, en compagnie d'une quarantaine de Tendasques.

«Je suis monté à Tende le 15 septembre dernier, en passant par des sentiers détournés, afin de chercher du linge et des effets personnels. Le lundi 17 septembre vers huit heures du soir, je suis sorti de la maison, je suis descendu sur la place d'Italia où j'ai rencontré plusieurs camarades, lesquels m'ont de suite dit qu'il valait mieux s'en aller dans le vieux village, car quand les Carabinieri voyaient sur la place un groupe de trois ou quatre Tendasques, ils intervenaient et les priaient de se départager (NDLR : se séparer) en leur disant qu'ils ne toléraient pas des complots français.

«Nous avons été consommer dans un bistrot de la via Vittorio Veneto et, comme c'est la coutume du pays, nous avons chanté quelques chansons et de temps à autre quelques cris de «Vive la France» et «Vive de Gaulle».

«Les Carabinieri arrivent, nous nous séparons pour éviter des incidents toujours possibles. Monsieur Boin Auguste et moi-même faisons route ensemble et vers vingt-deux heures nous sommes interpellés par deux Carabinieri alors que nous étions devant la cathédrale, via Cotta, non loin du domicile de mon camarade. Ils nous ont demandé nos pièces d'identité, ont voulu ensuite savoir le domicile exact de Boin ; il s'est exécuté en leur faisant voir même la porte de sa maison.

«Après ces formalités, ils ont prié mon camarade de les suivre ; moi, n'étant pas Tendasque, j'étais libre de rentrer chez moi. J'ai demandé aux Carabinieri de les suivre moi aussi, car il n'y avait pas lieu d'avoir peur, nous n'avions pas commis un crime, mais ils ont refusé catégoriquement ; c'est lui seul qu'ils voulaient emmener.

«A ce moment-là, mon malheureux compagnon, se voyant seul, et craignant peut-être d'être passé à tabac comme cela s'était produit vers fin août *, a tenté de s'échapper. A peine avait-il fait quelques pas, un des Carabinieri lui cria «Arrête-toi ou je tire», mais en même temps une rafale de mitraillette l'attint de six balles.

«Les Carabinieri courent vers lui, le relèvent ; à ce moment Boin crie «Vive la France, vive de Gaulle». On le fait marcher jusqu'à la caserne, et dans la nuit il est transporté à Coni où il meurt dans la journée du 18 septembre.



Un groupe de Tendasques photographiés devant la fontaine du Traou le 11 février 1947, lendemain de la signature du traité de paix entre la France et l'Italie à Paris. Photo Charles BOTTON

Durant la période 1945-47, la propagande en faveur du rattachement à la France fut très active, tant au sein de la communauté résidente dans les localités de la côte que dans les villages même, malgré son interdiction par les autorités italiennes en place. On voit ci-dessous quelques exemplaires des tracts en circulation à cette époque...
Collection Armand OLIVIERO

TENDE et BRIGUE

Françaises

OU

Tendasques & Brigasques
NOUS VOULONS
ÊTRE FRANÇAIS !

S.O.S.

Français réclamez avec nous
la rectification des frontières
TENDE et BRIGUE
sont des terres Françaises

«J'affirme sur l'honneur que cette déclaration correspond à la pure vérité. Turin Giovanni.»

(*) Trois Tendasques arrêtés pour s'être disputés avec d'anciens Fascistes ont été battus par les Carabinieri ; ce sont : Ghio Pierre, Sassi Ange et Operto Félix.

UN REPORTAGE CLANDESTIN A LIMONE

d'après Jean HUON et Charles BOTTON

Dès l'été 1945, la question de la Haute-Roya a conduit les autorités italiennes à établir une surveillance étroite de la frontière de St.Dalmas-de-Tende, où les journalistes français ne sont pas les bienvenus. Bravant cette interdiction, Jean Huon et Charles Botton ont été envoyés clandestinement par le quotidien niçois «Le Patriote» effectuer un reportage sur la réouverture de la voie ferrée de Cuneo à Limone. Contrastant avec les comptes-rendus trop souvent partisans de la presse contemporaine sur les relations franco-italiennes, ce reportage publié le 22 décembre 1946 ne manque pas d'intérêt...

«Samedi soir donc, alors que des confrères moins heureux et surtout mal équipés pour la montagne, se faisaient impitoyablement refouler à San-Dalmazzo-di-Tenda, malgré leurs recommandations officielles, nous gagnions par de vertigineux sentiers de chèvres la région des crêtes et des «passages discrets». Nous nous sommes munis du minimum de lires indispensables et d'appareils photographiques tout à fait rudimentaires dans l'éventualité d'une confiscation et, sous la conduite de deux sympathiques «partigiani», nos futurs compatriotes, nous franchissons la frontière vers minuit, un mince tapis de neige feutrante opportunément nos pas hésitants.

«Après deux heures de repos dans une écurie (...) à l'aube, nous roulons dans un des camions américains, seuls moyens de transport en commun du pays, en compagnie notamment de trois carabinieri inquiétants. Néanmoins, comme nous nous entretenons paisiblement dans la langue de Dante, mon photographe s'exprimant de plus avec ses voisins dans le patois du pays, on ne nous demande rien et, à 6 heures du matin, engourdis par le froid, mal rasés et peu rassurés, nous nous trouvons sur la place de Limone (...).

«A une heure un peu plus décente, nous pouvons enfin aller frapper à la porte d'amis sûrs dont on nous a donné l'adresse en France. Ceux-ci nous accueillent chaleureusement et nous documentent sur les manifestations prévues. On attend le train officiel pour 8h40. C'est le premier convoi qui atteindra Limone depuis les destructions de 1945, grâce à la reconstruction rapide du viaduc Rivoira.

«Des banderoles blanches et rouges, les couleurs de la province, barrent les rues ; des drapeaux tricolores flottent aux fenêtres (...). Des voitures et des camions arrivent sans cesse, débarquant autorités, skieurs ou simplement curieux accourus de tous les environs. Nous étant rendus à la gare, nous nous glissons parmi les officiels qui battent la semelle, aux accents de la musique municipale, entourés par la foule joyeuse et bigarrée des «contadini» de Limone et skieurs piémontais.

«Nous nous mêlons aux journalistes italiens. Mon ami Botton installe avec flegme son trépied de photographe, et le train étant entré en gare aux acclamations de la foule et aux flonflons de la musique, les carabinieri écartent les curieux afin de permettre au reporter clandestin d'opérer, les autorités souriant à l'objectif français.

«Nous notons la présence du préfet de Coni, M. Pascucci ; de l'évêque, Mgr. Rosso ; de l'ingénieur des chemins de fer, M. Savoia, qu'accueille le maire communiste de Limone, M. Giovanni Marro, entouré du conseil municipal et des représentants de la presse italienne (...) Les ministres Brusasca et Bertone se sont fait excuser. M. Romita, ministre socialiste des Travaux Publics, arrive par la route presque en même temps (...) Enfin, au «Principe», c'est le grand banquet, qu'un confrère du soir, qui a dû se contenter d'un compte-rendu indirect, a essayé de présenter comme une réunion privée et xénophobe.

«Evidemment, il y eut des discours. La réputation d'éloquence des Transalpins se devait, avec la république, d'effacer les glapissements mussoliniens. Mais nous devons reconnaître que toutes les allocutions, sauf une désapprouvée par nos confrères italiens et fraîchement accueillie par la majeure partie de l'assistance, toutes les paroles italiennes furent empreintes de la plus grande noblesse et d'un patriotisme nullement chauvin. Quant au ministre Romita, après l'improvisation du maire Marro, pleine d'élévation de pensée et d'esprit pacifique, il ne pouvait que déclarer à l'adresse des Français qui l'entendaient que «ce n'étaient pas les petites difficultés actuelles qui pourraient altérer l'amitié franco-italienne».

«Et ce fut le trajet repris en sens inverse par les sentiers de chèvres, jusqu'à la concusion de cette belle et, par certains côtés, touchante aventure : le transport en draisine de Breil à Sospel à travers les tunnels courageusement restaurés par nos ouvriers, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de leurs collègues italiens».

DE LA GUERRE AU RATTACHEMENT...

d'après le témoignage de Bruna RAINAUDO

Dans les années d'avant-guerre, malgré la tension suscitée par la politique expansionniste du gouvernement fasciste italien, une part importante de la population de Tende et La Brigue entretenait des rapports étroits avec la France : certains y avaient trouvé des emplois permanents dans les localités de la Côte d'Azur, souvent dans l'hôtellerie et la restauration ; d'autres effectuaient chaque hiver la transhumance de leur troupeau dans l'arrière-pays niçois et même sur la rive provençale du Var. Avec la déclaration de guerre du 10 juin 1940, ces résidents du littoral se retrouvèrent coupés de leur village que, pour la plupart, ils n'allaient plus revoir jusqu'à la fin du conflit...

C'est donc tout naturellement parmi eux que naquit le mouvement en faveur de la réunion à la France des communes de la Haute-Roya. Face à ce fort courant d'opinion, l'important contingent de fonctionnaires des administrations italiennes présentes dans la vallée (douane, police des frontières, carabinieri, usines électriques, chemin de fer) ne pouvait qu'entretenir des sentiments contraires...

Plusieurs manifestations contre la cession à la France de la Haute-Roya ont eu lieu en Italie : on voit ici à Turin un groupe de manifestants épaulés par de petites délégations de résidents de Tende, St.Dalmas et La Brigue. Parmi les slogans on notera : «défendons les centrales de la vallée de la Roya, travail italien». Les ressources hydro-électriques représentaient effectivement un enjeu économique important, puisque ces installations réalisées dès avant 1914 par une entreprise italienne alimentaient de nombreuses usines en Piémont et en Ligurie, toutes les voies ferrées électrifiées de ces régions et même les tramways de Gênes.
Photo BERTAZZINI - collection privée



Entre ces deux positions extrêmes, des familles tendasques et brigasques qui n'avaient pas quitté leur village et y ont vécu toute la durée des années de guerre, ont pu ressentir les événements d'une manière différente. Pourtant, malgré cinquante années de recul, les journalistes font toujours peu de cas des opinions, si modérées soient-elles, qui divergent un tant soit peu des «versions officielles» françaises ou italiennes. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de rapporter le témoignage de Mme. Bruna Rainaudo, commerçante tendasque qui a le grand mérite de nous faire part de ses souvenirs de jeune fille sur cette période.

* * *

«Lorsque Mussolini a déclaré la guerre à la France en juin 1940, la population de la Haute-Roya a été évacuée vers le Piémont pour être mise à l'abri des combats. A Tende, une vingtaine d'hommes ont été maintenus au village pour surveiller les maisons et éviter d'éventuels pillages. Comme l'armistice est intervenu très vite, les habitants ont été rapatriés quelques semaines plus tard et ont retrouvé leurs biens intacts.

«Les années suivantes, la Haute-Roya a été épargnée par la guerre, du moins directement, car de nombreux hommes mobilisés sont partis combattre en Grèce, en Libye puis en Russie, d'où vingt-six ne sont jamais revenus. Vers 1942, un film intitulé «I Trecento della Settima» a été tourné en partie à Tende, et les «anciens» y ont fait de la figuration pour représenter la mobilisation dans un village que l'on voit au début du film, avant le reste de l'action qui se passe pendant la campagne de Grèce.

«Dans la nuit du 8 au 9 septembre 1943, tout le village était en effervescence : les soldats de la 4^{ème} armée stationnée dans la vallée abandonnaient leur uniforme et cherchaient des vêtements civils pour fuir vers le Piémont. Le bruit a couru que tout le monde allait à la caserne et pouvait se servir. Les plus anciens avaient peur : «N'y allez-pas, ils vont vous fusiller»... Finalement, nous y sommes allées, c'était impressionnant : sur le dos, sur des carrioles, sur des charettes, chacun emportait des aliments, des couvertures, des capotes, des chaussures à clous, des outils. A la caserne (NDLR : l'actuel hôpital et centre de convalescence), les archives brûlaient au milieu de la cour et quelques militaires, grenades à la main, tentaient de faire reculer la foule. Mais tout le monde s'est rué sur le dépôt de vivres : il y avait des réserves énormes de farine, de riz, de fromage, de conserves, de biscuits de guerre... A la gare, un train d'approvisionnement militaires était abandonné et a subi le même sort.

«Quelques jours plus tard, les Allemands sont arrivés. Ils ont fait proclamer que le matériel et les vivres devaient être restitués, et que ceux qui seraient pris en possession de produits du pillage seraient fusillés. Pour ne pas se faire remarquer, chacun a rendu quelque chose, mais en a conservé la plus grande partie : le riz et la farine ont été placés dans des dames-jeannes qui ont été enterrées dans les jardins pour échapper aux perquisitions. M. Dalmasso, le maire de l'époque, a pu faire mettre à l'abri beaucoup de vivres dont il a fait profiter par la suite les populations françaises de Fontan et de Breil, où le ravitaillement était plus difficile qu'ici.

«Les Allemands étaient surtout cantonnés vers l'Authion ; ils étaient peu nombreux à Tende et avaient réquisitionné l'hôtel Impérial. Chaque fois qu'un problème survenait avec eux, Maria Marro, une Autrichienne mariée depuis avant la guerre à un Tendasque, servait d'interprète et arrivait à arranger les choses. Puis, nous avons senti la guerre se rapprocher avec les bombardements qui visaient le viaduc du chemin de fer ; celui-ci n'a pas été atteint mais les bombes sont tombées près de la cathédrale, sur l'hôtel Impérial et enfin, le 12 mars 1945, sur la place du Ponte, où il y a eu des victimes.

«Puis l'armée française est arrivée au printemps 1945. Quelques jours après, une délégation de Tendasques résidant sur la côte est venue nous dire : «vous allez être Français». Cela nous a étonnés... Nous avons, c'est sûr, un mauvais souvenir de la dictature et de cette guerre dont tant de jeunes n'étaient pas revenus... pourtant beaucoup d'entre nous se sentaient Italiens et ne comprenaient pas pourquoi il fallait changer de nationalité.



Quelques familles ont préféré partir plutôt que de renoncer à la nationalité italienne : en septembre 1947, dans les rues de Tende pavoisées pour les festivités du rattachement, un camion s'apprête à charger un déménagement vers la province de Cuneo. Collection Armand OLIVIERO

«Les deux années suivantes, l'ambiance au village a été très tendue. Il y avait les partisans de la France qui la nuit allaient peindre des slogans sur les murs, certains les dénonçaient, les carabinieri les arrêtaient et les envoyaient en prison à Borgo-S. Dalmazzo ou à Cuneo ; ensuite, ceux qui s'affirmaient trop partisans de l'Italie ont reçu des bombes devant leur maison ou leur commerce... Ça a été une sale époque, les gens étaient divisés, s'espionnaient...

«Les familles originaires d'autres régions de l'Italie sont parties. La plupart étaient fonctionnaires et il y en avait beaucoup à St. Dalmas avec la douane et les usines électriques ; celles-ci n'étaient pas encore automatiques et avaient besoin d'un personnel important de surveillance et d'entretien. Il y a eu aussi quelques familles du village qui sont parties en Piémont, où elles avaient des biens, mais elles n'ont pas été nombreuses.

«Finalement est venu le traité de paix de 1947, puis la cérémonie du rattachement et enfin le référendum. A ce moment là, Tende était donc déjà française et il était difficile de penser autrement. Au bureau de vote, il y avait des bulletins «oui» et «non» mais presque tout le monde prenait le «oui» et le mettait directement dans l'urne ; si on prenait les deux et qu'on passait par l'isoloir, on était classé «pro-italien» par tous ceux qui étaient là...

«C'est pourquoi, même ceux qui comme moi n'avaient rien à reprocher à l'Italie ont voté pour la France, pour ne pas se faire remarquer et ne pas avoir d'ennuis par la suite : il faut comprendre l'état d'esprit qui régnait à ce moment-là... Pourtant, tout le monde n'était pas enthousiaste ; lorsque les gens ont dû échanger leur monnaie, pratiquement 1 franc pour 2 liras, il y a eu beaucoup de déçus !

«Tous ceux qui étaient nés au village ou qui y étaient installés en 1940, ont acquis d'office la nationalité française. Ceux qui ont voulu rester Italiens ont dû en faire la demande. Par contre, il y a aussi eu des oubliés parmi ceux qui avaient vécu sur la côte pendant la guerre : bien qu'ils aient voulu être Français et qu'ils aient voté «oui», ils se sont retrouvés apatrides et ont dû faire de longues démarches jusque dans les années 50 pour obtenir la nationalité française.

«Tout cela, c'était il y a cinquante ans. Aujourd'hui, je ne regrette pas d'être Française et pourtant j'aime toujours l'Italie. Finalement, comme la plupart d'entre nous je me sens avant tout... Tendasque».



Le 15 septembre 1947 au soir, M. Louis Bourguet, chef de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, s'entretient avec le maresciallo Pino, chef des carabinieri italiens, au poste-frontière du Paganin (ci-contre). Le lendemain, l'armée française défile en fanfare sur la place de Tende (ci-dessus).
Collection Armand OLIVIERO



Le 16 septembre 1947, le préfet des Alpes-Maritimes Paul Haag préside aux côtés des autorités civiles et militaires françaises aux festivités officielles du rattachement sur la place principale de La Brigue (ci-contre). MM. Marius Barucchi et Antonin Vassalo, du comité de rattachement, posent devant la plaque commémorative qui va être scellée dans le rocher à l'ancienne frontière dans les gorges du Paganin (ci-dessous).
Collections René SPAPPERI & Léon VASSALO

Le 15 septembre 1947 au soir, les correspondants de presse sont prêts à entrer en action... Au premier étage de l'hôtel National à Tende, le photographe breillois Charles Botton est accompagné de Georges Mars, futur rédacteur en chef de «Nice Matin». Toute la soirée règne un calme inhabituel, puis à minuit, c'est l'explosion : les rues et les places se remplissent de groupes qui crient leur joie, qui chantent...

Le 16 septembre au matin, un photographe sospellois est parmi les tout premiers à «tirer» des clichés de l'évènement. Pour changer son film à l'abri de la lumière, il s'isole dans une étable. Catastrophe ! Le loquet de la porte se referme derrière lui et il restera bloqué jusqu'au lendemain, alors que tous ses confrères ont déjà rapporté leurs bobines à leur rédaction. Comme au paradis, à Tende ce jour-là, le premier sera le dernier...

d'après Charles BOTTON





Quelques images des festivités du rattachement le 16 septembre 1947...

Ci-dessus, le lieutenant d'aviation Guido, ancien de l'escadrille Normandie-Niémen, hisse le drapeau français devant la mairie de Tende ; ci-contre, on danse le « balèt » au milieu de la route dans la traversée de Tende.
Collection Armand OLIVIERO



Ci-contre, les Brigasques de tous les âges ont revêtu le costume traditionnel sur la place de La Brigue : les slogans « Vive la France », « Vive le préfet de Nice » cohabitent avec une plaque aux armes royales de Savoie et le monument aux morts de la première guerre mondiale surmonté d'un soldat italien en casque colonial.
Collection René SPAPPERI



L'INSTALLATION DE LA POSTE FRANÇAISE A TENDE ET LA BRIGUE APRES LE RATTACHEMENT

Michel BRAUN, d'après documents et témoignages communiqués par F. GALVAGNO

La poste italienne ne devait fonctionner théoriquement dans la Haute Roya que jusqu'au 15 septembre 1947 à minuit, avec ses propres timbres et oblitérations. Cependant, un journaliste français et probablement quelques Tendasques qui se trouvaient le 16 au matin à la poste de Tende, avant l'arrivée des postiers français, ont réussi à faire oblitérer quelques lettres affranchies de timbres italiens et français, datées du 16 septembre : ces documents, d'un intérêt philatélique exceptionnel, constituent un rare exemple d'affranchissement mixte.

Le courrier remis dans la nuit du 15 au 16 septembre à la poste italienne fut emporté vers Cuneo par le dernier train assurant le service postal parti de Viévol le 16 à 6h00 du matin ; trié à Cuneo, il reçut l'oblitération de cette ville à la date du 17 septembre.

Du côté des postes françaises, des instructions très fermes avaient été données aux postiers : les plis portant des affranchissements mixtes furent impitoyablement refusés aux guichets et les amateurs furent préve-

nus que de tels plis éventuellement trouvés dans les boîtes ne recevraient pas d'oblitération postale mais auraient leurs timbres annulés par un simple trait de crayon. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'exception.

L'administration française des PTT a donc mis en service le 16 septembre 1947 trois nouveaux bureaux de poste à Tende, St.Dalmas-de-Tende et La Brigue. Le cachet oblitérant est du modèle classique de l'époque, soit un seul cercle dans lequel s'inscrivent en haut le nom de la localité, en bas la mention Alpes-Maritimes. Au centre en haut, une étoile remplace l'heure de la levée, au dessous les quantités du jour et du mois, en bas la mention 47 pour l'année. Les receveurs affectés au premier jour étaient MM. Cochelin et Dalmas à Tende, Costes à St.Dalmas-de-Tende, Mlle. Bonfante à La Brigue. La passation des pouvoirs entre les administrations italienne et française s'est faite sans incident, mais les postiers français ont trouvé des locaux exigus et des installations vétustes.

Malgré la bousculade du déménagement, les receveurs et tout le personnel de la poste française ont accueilli fort courtoisement les premiers clients et les quelques philatélistes présents ce jour-là à la recherche d'oblitérations originales. Un certain nombre d'entre eux étaient venus spécialement de fort loin et même de l'étranger poster lettres et cartes. A Tende, le courrier fut assez copieux en raison de l'affluence des fonctionnaires, journalistes et nombreuses personnes venues ce jour-là de la côte avec les convois officiels. A La Brigue, le courrier fut moins abondant. L'oblitération de St.Dalmas est la moins connue, peu de philatélistes ayant pensé à ce bureau. A Piène et Libre, aucun bureau postal italien n'existant avant le rattachement, l'administration française n'en a donc pas installé.

En ce qui concerne le téléphone, il était géré en Italie par une compagnie privée et il fonctionnait si mal qu'il n'y avait pratiquement pas d'abonnés dans la Haute Roya : aucun à St.Dalmas et à La Brigue et trois seulement à Tende ; encore s'agissait-il de services publics, même le plus grand hôtel du village n'était pas raccordé au téléphone. Le télégraphe était assuré par un vieil appareil Morse que l'on ne trouvait plus en France que dans des campagnes reculées. D'autres administrations, telles que le chemin de fer, disposaient de leur propre ligne. Tout avait été préparé en vue du passage à la France : dès que les administrations furent autorisées à franchir la frontière le 16 au matin, les services techniques commencèrent à tirer deux circuits téléphoniques reliés à Breil. En milieu de journée, la Haute Roya était reliée téléphoniquement à la France et les deux lignes assuraient également le passage des télégrammes. L'ensemble de ces installations a été réalisé sous la direction de M. Rambeaux, directeur départemental des PTT pour les Alpes-Maritimes, qui s'était déplacé tout spécialement en compagnie de MM. Magnac, inspecteur des services techniques, et Roustant, inspecteur des Postes.

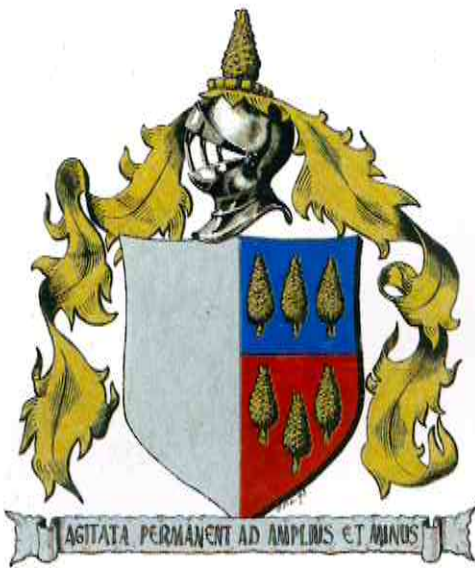


Ci-dessus, une lettre expédiée de S.Dalmazzo-di-Tenda (provincia di Cuneo) avec timbre italien à 10 litres le 15 septembre 1947. Ci-dessous, trois enveloppes «premier jour» affranchies à 6,40 francs par les nouveaux bureaux des postes françaises à Tende, St.Dalmas-de-Tende et La Brigue (Alpes-Maritimes) le 16 septembre 1947. Collection René SPAPPERI



LES ARMOIRIES DE BREIL

Informations : Charles BOTTON



ROSTAGNI

Parti : au premier d'argent ; au second coupé : au premier d'azur aux trois pommis de pin d'or posés en fasces, au second de gueules aux trois pommis de pin aussi d'or.



MARQUISAT DE BREIL

D'azur à quatre bandes d'or.

Les armoiries de Breil sous l'Ancien Régime figurent encore dans l'église paroissiale Sancta-Maria-in-Albis. En gypseries peintes, on le remarque encore dans les cartouches surmontant les quatre tableaux qui ornent le chœur. Ces armes sont définitivement abandonnées en 1793, après que le décret de la Convention ait ordonné de détruire tout ce qui symbolisait l'Ancien Régime.

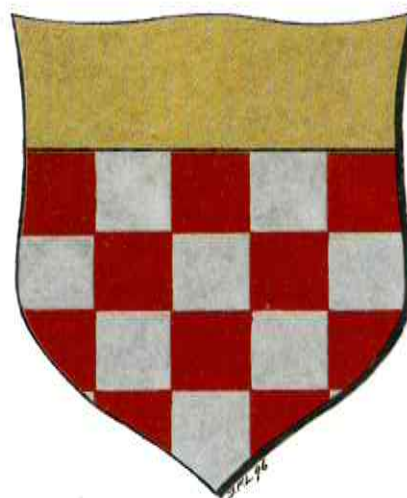
Ces antiques armes sont représentées dans «L'art du blason» d'Audiffret, conservé à la bibliothèque De Cessole du musée Masséna à Nice. Leur descriptif indique :

«BROGLIO en Provence et en Piémont».
«D'or en autoir ancré d'azur»



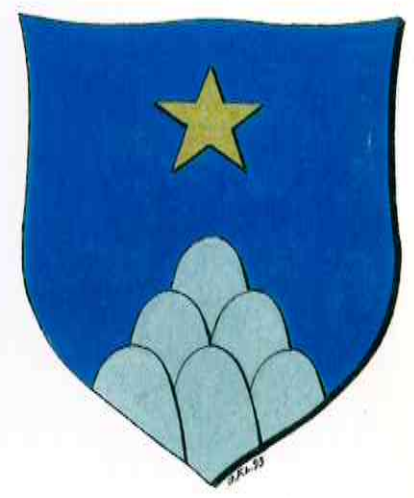
CACHIARDI

D'argent à trois bandes de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.



REY

Echiqueté de gueules et d'argent à quatre liras de cinq points, au chef d'or.



SASSI

D'azur à la montagne de six coupeaux d'argent mouvant de la pointe et surmontée d'une étoile d'or.

ET DES FAMILLES BREILLOISES

Dessins : Jean-François LAUGERI

BREIL-SUR-ROYA



COTTALORDA

D'argent à trois coupes sur leur pied de gueules, surmontées d'une fasce alésée d'azur chargée d'une barre dor, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

On ignore la date de la création des armoiries actuelles de Breil, vraisemblablement pendant la Restauration Sarde ou après 1860 et la réunion de Breil à la France. En 1987, à l'occasion du 830ème anniversaire de l'apparition du nom de «Brehl» dans une charte, Charles BOTTON, conseillé par M. Charles-Alexandre FIGHIERA, directeur honoraire du musée Masséna, en a effectué la mise à jour. M. Jacques GIUSTO a dessiné la première version et M. Jean-François LAUGERI la version définitive :

«D'azur, à la tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte de gueules, maçonnée de sable, survolée d'un faucon d'argent couronné d'une couronne de marquis d'or. L'écu timbré d'une couronne murale à trois tours d'or et de la devise «Brellum Civitas», décoré de la Croix de Guerre 1939-1945 à l'étoile de vermeil».



BOERO

Coupé : au premier de gueules au château d'argent donjonné de trois tourelles, maçonné de sable, surmonté de trois étoiles d'or ; au second de sinople à la bande d'or accompagnée en pointe d'un bœuf passant d'argent.



TEALDI

Coupé : au premier d'or au triangle d'azur chargé d'une tourterelle essorante d'argent ; au second de gueules.



MALACRIA

D'azur au navire flottant d'or, équipé du même, habillé et flammé d'argent sur une mer du même, accompagné en chef de trois étoiles d'or posées en fasce.

LE CINQUANTENAIRE DU RATTACHEMENT DE PIENE ET LIBRE À LA FRANCE

Charles BOTTON

Le rattachement à la France des hameaux italiens de Libre et Piène ne s'est pas fait, comme on a pu le dire, dans un but uniquement stratégique mais, comme pour La Brigue et Tende, par une volonté clairement exprimée par leurs habitants.

Il faut en effet savoir qu'au cours des mois de décembre 1944 et janvier 1945, les habitants de Piène ont franchi les lignes au péril de leurs vies, à cause des terrains minés, et se sont réfugiés en territoire français libéré. C'est à la caserne de la Galinière, à St-Laurent-du-Var, où ils étaient regroupés, qu'ils ont manifesté par une sorte de référendum officieux leur désir de devenir Français, un choix qui fut retenu lors de la signature du traité de Paris le 10 février 1947.

En septembre 1947, les cérémonies du rattachement de ces deux hameaux, détachés de la commune italienne d'Olivetta, se sont déroulées en deux temps.

Le 16 septembre à 9h30, une quarantaine d'hommes et une dizaine de femmes attendent sur la place de Piène l'arrivée du cortège officiel mixte, qui est accueilli avec une certaine gêne à cause de la présence de fonctionnaires et d'élus italiens, contrairement à Tende où la passation des pouvoirs s'est déjà effectuée la veille au soir.

La délégation française comprend le conseiller général maire de Breil André Botton, le capitaine des douanes Ducros et un inspecteur des Renseignements Généraux. La délégation italienne, conduite par le sous-préfet d'Impéria est constituée du maire d'Olivetta-S.Michele Giovanni Frullo et des représentants de la Guardia Finanze (douanes), de l'académie, du génie civil et des services techniques.

Le maire Botton, devenu celui de ce hameau nouvellement français, prend la parole. S'adressant à ses nouveaux administrés, il leur souhaite la bienvenue dans la communauté breilloise et la nation française, et leur exprime sa joie de venir hisser le drapeau français. Après avoir rendu hommage aux morts de la dernière guerre, il annonce la visite du préfet des Alpes-Maritimes Haag et du délégué du gouvernement pour les territoires rattachés Bourguet. L'atmosphère s'est réchauffée et les applaudissements nourris et les acclamations des Penasques, maintenant plus nombreux, saluent la fin de l'allocution



Le 18 septembre 1947 à Piène-Basse, le délégué du gouvernement Louis Bourguet, accompagné du maire de Breil André Botton, prend contact avec les habitants des hameaux de Libre et de Piène.

Photo Charles BOTTON

du maire de Breil. Dans le recueillement général et avec une certaine émotion, les Penasques assistent ensuite au lever des couleurs françaises pendant que l'orphéon de Breil joue «La Marseillaise». La délégation italienne se retire, tandis que des conversations s'engagent: les dispositions prises en vue de l'échange des monnaies (francs contre lires) inquiètent les gens...

Vers 11h30, la délégation française quitte Piène pour se rendre à Libre, où elle est chaleureusement accueillie par une centaine de Librasques. La même cérémonie et le même discours qu'à Piène se terminent par le lever des couleurs. C'est alors que deux Librasques, Charles et Jean Gastaldi, prennent la parole pour dire combien les habitants de ce hameau sont heureux d'être définitivement délivrés du joug fasciste.

Suivent les opérations de change qui, comme à Piène, s'avèrent délicates, car les Librasques estiment que le taux retenu de 0,53 franc pour 1 lire n'est pas satisfaisant. A 17 heures, deux personnes seulement ont échangé leur argent, pour un total de 18.000 lires.

Deux jours après, le 18 septembre à 9 heures du matin, le délégué du gouvernement pour les territoires rattachés se rend à Piène et à Libre, accompagné du maire de Breil et de quelques personnalités locales. Il prend contact avec des Librasques et des Penasques venus l'attendre à Piène-Basse. Ces hameaux n'étant reliés à la route nationale que par des sentiers pentus, les Penasques ont amené un mulet pour M. Bourguet qui, préférant marcher à pied, laisse le maire de Breil enfourcher la monture : un spectacle que je filme avec la caméra que m'a confiée M. Bourguet.

Un beau soleil et un ciel sans nuages sont de la fête, ce qui contribue à rendre encore plus chaleureux et sympathique l'accueil des Penasques. Les femmes ont en effet mis en place des tables recouvertes de nappes blanches sur lesquelles sont disposés des bouquets de fleurs, des corbeilles de ganses, de la tourte douce, des fruits et de beaux raisins charnus ainsi que des «fiasques» de ce vin doux et pétillant comme seuls savent le faire les gens de Piène. L'ambiance est détendue et agréable, et tout le pays est là aujourd'hui pour écouter et applaudir le délégué du gouvernement. C'est avec un évident regret que MM. Bourguet, Botton et les personnalités qui les accompagnent quittent Piène, pour se rendre à Libre où aura lieu le même genre de réception.

LE REFERENDUM DU 12 OCTOBRE 1947

Selon les clauses du traité de paix avec l'Italie, les habitants des territoires cédés à la France doivent exprimer par un vote leur désir de devenir citoyens français, la constitution de 1946 précisant que «nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées»... Un référendum sous contrôle international -nos alliés anglo-américains ne faisant pas de cadeaux à la France- a lieu le 12 octobre 1947 à La Brigue, Tende, Piène et Libre, dans la vallée de la Roya, ainsi qu'à Mollières, dans la vallée de la Tinée. Au soir du scrutin, la commission proclame les résultats exposés dans le tableau de la page suivante.

Au cours de l'année 1948, presque tous les habitants de Libre et de Piène, à une ou deux exceptions, optent pour la nationalité française, en vertu du traité de paix avec l'Italie. Le 7 janvier 1949, 368 d'entre eux se sont fait inscrire sur les registres ouverts à cet effet dans les deux hameaux, soit 220 à Libre et 148 à Piène, où l'on compte déjà 4 ressortissants français à Libre et 2 à Piène.

Communes et hameaux	Inscrits	Votes	Blancs ou nuls	Expr.	OUI	NON
Libre	218	209	0	209	142	67
Piène	148	140	1	139	91	48
La Brigue	831	790	5	785	759	26
Tende	1616	1538	17	1521	1445	76
Mollières	169	168	1	167	166	1



Deux vues de la visite de l'évêque de Nice, Mgr. Rémond, à Libre le 14 mai 1949.
Photos Charles BOTTON

LA VISITE DE L'ÉVÊQUE DE NICE A LIBRE

Le Saint Siège n'a pas attendu les résultats du référendum et est allé au devant du désir des populations nouvellement françaises. Dès le lendemain de la signature du traité de paix avec l'Italie, il a nommé l'évêque de Nice, Mgr. Rémond, administrateur apostolique de ces territoires. Ce dernier a cependant attendu que le rattachement à la France soit effectif pour y envoyer quatre prêtres et ne pas laisser les paroisses de Tende, La Brigue, St.Dalmas, Libre et Piène sans pasteurs. Il confiera Libre et Piène à l'abbé Lanza (*).

Le 13 octobre 1947, Monseigneur Rémond a rendu visite à ses fidèles de Tende, La Brigue et St.Dalmas, mais c'est seulement en mai 1949 qu'il visitera ceux de Libre pour y installer officiellement le père Lanza (*). Un mulet est équipé pour transporter le prélat qui, en bon cavalier, accepte avec son sourire et sa bonne humeur coutumière ce mode de locomotion. Le vicaire général Boyer, l'abbé Lanza, l'adjudant de gendarmerie Bruschini et les Librasques descendus à sa rencontre à Piène-Basse le suivent et «tombent la veste», tellement la chaleur de cette après-midi de mai est éprouvante... En arrivant sur la place, Monseigneur Rémond salue, serre des mains et bénit la foule qui l'attend, puis se dirige vers l'église pour y célébrer l'office.



(*) Don Nino Allaria-Olivieri, aujourd'hui archiviste de l'évêché de Vintimille, était à cette époque curé d'Olivetta-S.Michele. En attendant la nomination d'un prêtre français, Mgr. Rémond l'avait chargé de continuer à exercer son ministère à Piène-Haute. Ainsi, lorsqu'on voulait l'appeler pour administrer le dernier sacrement à un mourant, un drap était tendu sur le mur du cimetière, visible depuis le terroir d'Olivetta ; prévenu par ce message, Don Allaria se mettait en chemin -à pied bien sûr- pour grimper jusqu'au «nid d'aigle» de Piène...

LES ANTECEDENTS FRANCAIS DE LIBRE ET DE PIENE...

Charles BOTTON

La commémoration des cinquante ans du rattachement de Piène et Libre à la France et, par voie de conséquence, à la commune de Breil-sur-Roya, nous offre l'occasion de rappeler les liens particuliers qui, de tous temps, ont rapproché les habitants de ces communautés, voisines mais longtemps séparées par une frontière.

Ces relations privilégiées n'ont, en effet, pas débuté au rattachement de 1947, mais remontent à la nuit des temps, quand les pasteurs de la Moyenne Roya se partageaient des pâtures limitrophes de moyenne altitude. Ces liens étaient si étroits qu'en 1239 les Penasques n'ont pas hésité à aider les Breillois à chasser les Génois du château de Piène et à se rattacher à Breil ; ils en furent détachés en 1252 pour retourner sous la souveraineté génoise. Cependant, trois siècles plus tard, le 6 juillet 1515, le castellan de Piène, Bartholomeus Girardus, écrivant au «Magnifique Seigneur Capitaine» de Vintimille, désignait encore sa cité sous le nom de «La Penna de Bregli».

Bien qu'appartenant à des Etats voisins et souvent en conflit, les Breillois savoisiens allaient souvent chercher épouses parmi les jeunes filles génoises de Piène ou de Libre, et vice-versa. Un des exemples des plus significatifs a eu lieu lors de la guerre entre Savoie et Gênes de 1672-1673. Au plus fort du conflit, le lieutenant savoisien Charles-Antoine Cacciardo, de Breil, qui avait épousé la fille du syndic génois de Penna, l'héroïque Maria-Girolamo Gastaldo, n'a pas hésité, au risque d'être fusillé pour haute trahison, à prévenir secrètement son beau-père de l'imminence de l'attaque des troupes du duc de Savoie.

Sous le Premier Empire, après le rattachement de plusieurs localités génoises au nouveau département français des Alpes Maritimes, c'est presque toujours un Breillois qui a assuré les fonctions de secrétaire communal à Piène. Dans un domaine plus quotidien mais non moins significatif, c'est à Breil que les Penasques sont venus de tous temps pour faire ferrer mulets et ânes, ainsi que le rappelle Pierre Sassi...!

Cette relation de l'histoire locale ne doit cependant pas faire oublier l'Histoire avec un grand H, quand les habitants de Piène et de son hameau de Libre relevaient de la France à la fin du XIV^{ème} siècle, sous Charles VI, puis lors des guerres d'Italie. En effet, quand Louis XII est devenu duc de Milan et seigneur de Gênes, il a nommé son chambellan René Parent, vicomte de Rouen, au poste de gouverneur de Vintimille et de Piène. C'est ce seigneur français de Normandie qui, le 7 novembre 1499, a reçu au nom de son souverain le serment d'allégeance des Penasques à la couronne de France. C'est enfin ce même roi de France qui, le 22 décembre 1500, nommera le seigneur de Monaco, Jean Grimaldi, gouverneur de Vintimille et de Penna pour succéder à son chambellan. Les représentants des Penasques se rendront à Monaco et jureront «fidélité au Roy de France» le 3 février 1501, devant leur nouveau gouverneur.

Les Breillois, Saorgiens, Brigasques et Tendasques ne relèveront pour la première fois de la couronne de France qu'en 1692, lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, c'est à dire presque deux siècles après les Penasques !

UNE BELLE RANDONNEE A PARTIR DE CASTERINO

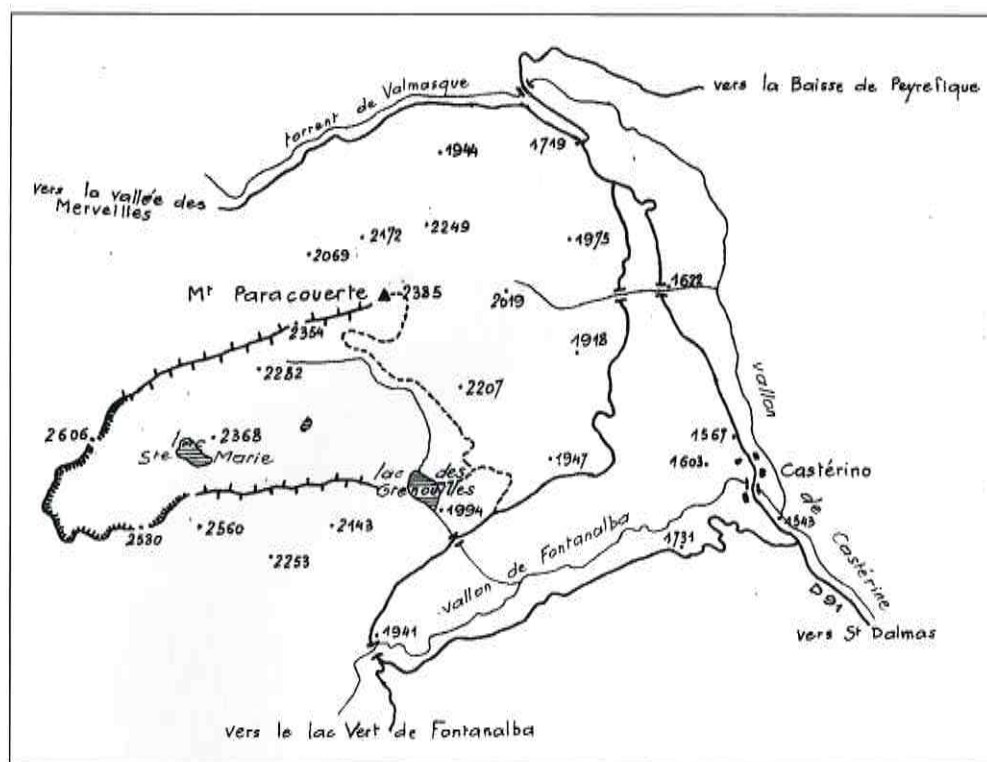
CASTERINO - MONT PARACOUERTE

(ALLER-RETOUR PAR LA VALLEE DE FONTANALBA)

Dénivelé : 835 m

Temps : de 5h00 à 5h15

Pierre MAILLET



Une belle randonnée, commençant par la montée à un splendide belvédère et continuant par le parcours de la dépression de Fontanalba allongée au nord-est du mont Bégo...

Laisser la voiture au parking communal de Castérino et prendre la piste touristique goudronnée qui s'élève d'abord lentement presque en ligne droite vers le nord - nord-est, parmi les prairies et les mélèzes. Bientôt, droit au nord, le regard est attiré par le bassin de réception d'un petit torrent érodant violemment la montagne de Barchenzane. Au-delà, et par dessus une échancrure, se dresse la puissante roche de l'Abisse. Au nord - nord-ouest, par delà une autre échancrure de la crête de Barchenzane, apparaissent deux autres pointes rocheuses : la cime du Sabion et la pointe de Peïrafica. Au centre, la cime gazonnée de Barchenzane dessine un triangle obtus très aplati.

- 15 mn : on passe devant un petit oratoire à gauche de la piste qui continue de monter dans un forêt claire de mélèzes. A droite, le torrent dévastateur apparaît dans son intégralité -idéale pour un géographe- avec son bassin de réception, son chenal d'écoulement et son cône de déjections, aménagé d'une manière surprenante en terrasses verdoyantes.

Bientôt, la montée s'accroît. Un regard en arrière permet d'admirer le val de Castérino, harmonieusement encadré de forêts de mélèzes à l'ouest et de sapins et épicéas à l'est.

- 30-35 mn : balise 395. Bifurcation, prendre à gauche suivant la direction «Castérino par Fontanalba». On pénètre dans le Parc National du Mercantour. Un petit auvent abrite des renseignements

touristiques, des conseils de prudence et un certain nombre d'interdictions à respecter. La piste marquée de disques verts, assez large, empierrée et même bétonnée par endroits, bien entretenue, est carrossable. Elle s'élève doucement vers le sud, en direction inverse de celle suivie jusqu'alors, parmi les mélèzes et les cytises.

- 40 - 45 mn : à la faveur d'une clairière, on voit nettement à gauche la baisse de Peïrafica, surplombant de haut le vallon de Castérino. Après un petit ruisseau dévalant dans un fouillis de végétation, une nouvelle clairière permet des vues magnifiques sur presque tout le vallon de Castérino. Exactement après la cote 1849, au détour d'un virage bien repérable par une grosse souche marquée de vert, apparaît soudain le sommet de Paracouerte avec son signal.

- 1 h - 1 h 15 : la piste tourne à droite, en direction de l'ouest puis du sud-ouest, offrant des vues splendides sur la muraille du mont Bégo fermant le vallon de Fontanalba. Laisser à droite une première large piste herbeuse fermée par une barrière en bois, et, quatre à cinq minutes après, s'engager sur une deuxième piste barrée de la même façon et signalée

Fûtaie de mélèzes dans la descente vers Fontanalba, rive droite du vallon.
Photo Pierre MAILLET



d'un abri touristique. Cette piste monte vers le nord - nord-est dans un alpage parsemé de mélèzes. Rapidement, elle tourne à gauche vers l'ouest. Les mélèzes disparaissent bientôt complètement, tandis que le mont Bégo apparaît dans toute sa splendeur.

- 1 h 55 - 2 h : la piste contourne le petit lac des Grenouilles, puis commence à monter à l'oblique à flanc de montagne. Elle se réduit bientôt à un sentier rocailleux, bordé de nombreux orifices de terriers de marmottes, qui s'élève régulièrement dans les éboulis et la pelouse alpine. Le paysage est dominé, à gauche, au premier plan, par les rochers Sainte-Marie. A l'arrière-plan, le vallon de Fontanalba est surplombé par les massifs de Pian Tendasco, du Rocher Rouge et de Cianvraireo, particulièrement pittoresques quand leurs nombreux couloirs sont encore enneigés.

- 2 h 15 - 2 h 20 : brusquement, le sentier tourne en épingle à cheveux et remonte en sens inverse vers l'est. En réalité, il est désormais peu apparent et il faut se diriger «au jugé». Après avoir atteint une belle pelouse alpine, il faut monter droit vers le nord dans le herbes et la rocaille, en direction du signal qui apparaît bientôt. Il s'agit d'un relais radio-téléphonique pour la sécurité des bergers et des randonneurs.

- 2 h 40 - 2 h 45 : arrivée au sommet (2.385 m). Il faut s'y arrêter au moins une heure pour faire le tour de l'horizon...

Au nord, très loin par dessus le vaste ensellement du col du Sabion, on aperçoit, par temps clair, les Grandes Alpes italiennes (Grand Paradis ou Alpes Pennines ?) ; au nord - nord-est la roche de l'Abisse ; à l'est - nord-est le massif du Marguareis ; de l'est - nord-est jusqu'à l'est - sud-est la crête franco-italienne. Au fond, tout proches en contrebas, Castérino à l'est - sud-est et le lac des Grenouilles au sud-est ; au sud le massif de Cianvraireo ; au sud - sud-ouest le Bégo. Au sud - sud-ouest se dresse le mont Sainte-Marie, et à l'ouest les hauts sommets voisins : cime Chamineyes (2.921 m), mont Clapier (3.045 m) et cime de Charnassère (2.754 m) surplombant le lac Vert de Valmasca bien visible. Au nord-ouest, on peut admirer la cime de l'Agnel (2.852 m).

En 40 à 45 minutes, on redescend jusqu'à la piste de Fontanalba que l'on va continuer de parcourir. On traverse la forêt claire de mélèzes, exactement en face du triangle sommital du mont Bégo, en surplombant le ruisseau de Fontanalba. Au-delà, à flanc de montagne, on voit très nettement deux pistes superposées conduisant l'une au lac Vert de Fontanalba et à la baisse de Vallaretta ; l'autre, en direction inverse, à Pian Tendasco. Presque au fond de la vallée, on aperçoit une troisième piste que l'on va suivre tout à l'heure, pour retourner à Castérino.

- 3 h 45 - 3 h 55 : on franchit le ruisseau de Fontanalba sur un pont à côté d'un petit refuge privé et on commence à descendre vers Castérino. Sur la gauche s'allonge la longue échine dénudée du mont Paracouerte. La piste, large, bien empierrée, toujours jalonnée de disques verts, surplombe le ruisseau de Fontanalba et s'engage dans une forêt de mélèzes qui va en s'épaississant.



De gauche à droite : cime Chamineye, cime Lusièrre (dominant le lac Vert de la Valmasque), mont Clapier vus du mont Paracouerte.
Photo Pierre MAILLET

- 4 h 10 - 4 h 20 : laisser à droite une piste montant vers Pian Tendasco et continuer de descendre. Quelques épicéas se mêlent aux mélèzes, puis, après la traversée d'une clairière dans un couloir d'avalanches, les mélèzes forment une très belle fûtaie très serrée. Bientôt, une nouvelle clairière offre des vues très nettes au nord sur la roche de l'Abisse et la baisse de Peïrafica. La descente s'accroît dans la forêt. Après passage devant un panneau touristique, la piste rejoint, en bordure de torrent, la route départementale 91 qui ramène à Castérino.

La marche aura duré en tout de 5 heures à 5 heures 15.

Le vallon de Fontanalba et le mont Bégo vus du mont Paracouerte.
Photo Pierre MAILLET



LA CHAPELLE DE GRANILE (2)

Don Antonio ALLARIA-OLIVIERI
Conservateur des Archives Diocésaines - Evêché de Vintimille
Traduit de l'italien par Marianne PENNINO

(La première de cet article est parue dans *Le Haut-Pays* n°38 sous le titre : «Chronique de sa construction»)

GRANILE SOUS LA DOMINATION NICOISE

A la mort de l'évêque Clavarini, le siège épiscopal reste vacant quelques années et l'on redoute la suppression pure et simple de l'antique diocèse de Vintimille.

Le 14 juin 1802, le cardinal Caprara, avec l'assentissement du pape Pie VII, informe le vicaire général du diocèse ainsi que le Chapitre, que les territoires dépendants du comté de Savoie passeraient à la France et seraient annexés au diocèse de Nice. Le Chapitre, pour le bien de l'Eglise et son unité, s'en remet au pape pour la décision finale. Vingt-trois paroisses et leurs chapellenies, jusqu'alors sous l'autorité de l'évêque de Vintimille, sont incorporées au diocèse de Nice. La chapelle de Granile, comme la cure de Tende où elle trouve ses origines, va suivre la même voie.

Néanmoins, la vie religieuse continue et le curé de Tende se rend à Granile à l'occasion des fêtes religieuses ; il ne manque pas non plus d'enseigner le catéchisme. Foi et solidarité vont croissant...

Toutefois, la population réclame la présence permanente d'un prêtre : pour cela, la chapelle de Granile doit être élevée au rang de vicariat. Une telle nomination signifie qu'un prêtre désigné par l'évêque en assumerait la direction, mais il faut trouver des fonds pour le maintien du prêtre.

LA DOTATION POUR LE VICARIAT

La communauté de Tende se déclare disposée à constituer une dotation de 200 livres en monnaie nouvelle du Piémont, qu'elle s'engage à verser chaque année au vicaire en place.

Par une lettre en date du 10 avril 1839, adressée aux syndics de Tende, le roi accepte le versement des 200 livres et, dès le 14 avril, l'évêque de Nice est informé de la dotation.

Pour la seconde fois, les habitants du hameau de Granile sont sollicités : le 5 mai 1839, Marco Andrea Guido, Clemente Guido de feu Francesco, Francesco Guido de Clemente, Andrea Bottone de Giovanni, Andrea Guido de feu Giovanni, Giovanni Toesca et Battista dit «Titon», Battista Guido, Giuseppe Ghio et Marco Antonio Toesca se déclarent prêts à verser la somme de 150 livres en faveur du chapelain *pro tempore* du hameau de Granile, dépendant de la commune de Tende.

L'acte est rédigé par le notaire Andrea Cabagni, de Tende, en sa maison sise «Contrada Dritta», à deux heures de l'après midi.

GRANILE ERIGEE EN VICARIAT

Le 14 novembre 1839, de son palais épiscopal de Nice, l'évêque Galvano émet le décret qui élève la chapelle de Granile au rang de paroisse ou vicariat perpétuel. Dans ce décret, on peut lire :

«*Au terme de notre visite, les habitants du hameau de Granile, de la paroisse de Tende, m'adressèrent d'humbles prières afin que leur chapelle soit érigée en paroisse ou vicariat perpétuel car, compte tenu de la distance et de la difficulté des chemins, surtout l'hiver, les personnes âgées, les enfants et les malades ne peuvent sans danger aller à l'église de Tende.*»

La suite du décret relate que la communauté, le roi et le chanoine Molinari sont témoins de la dotation faite. La chapelle est conforme, le mobilier suffisant et une maison d'habitation pour le vicaire est en cours d'achèvement.

En vertu de ses pouvoirs et d'après les termes du concile métropolitain, Granile est détachée de la paroisse de Tende «*et l'église existant dans le hameau de Granile assumera le titre et sera placée sous la protection de Sainte-Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie, avec tous les honneurs, droits et privilèges qui reviennent à une paroisse.*»

Les limites de la nouvelle paroisse sont ainsi définies : «*vers la mer : le territoire de Saorge ; vers les monts : la Foce dite de Granile et les Rocche ; en haut : le territoire de Saorge ; au dessous, la Roya.*»

La paroisse disposera de ses propres registres et tous les documents concernant Granile seront «*quam prima*» au nouveau recteur par le prêtre de Tende. Il sera du devoir de l'évêque de nommer le premier vicaire.

LE PREMIER VICAIRE

De Nice, et suivant les conseils du prêtre de Tende Don Molinari, l'évêque nomme Don Brusco chapelain de Granile. Le 13 novembre 1839, le prêtre de Tende se rend à Granile, inspecte l'église et la maison d'habitation et rapporte à l'Evêque que «*le mobilier est suffisant pour le bon fonctionnement ; il manque l'ostensoir et une chape*» qu'il s'engage à fournir en personne. «*L'église dispose d'un capital de 900 livres environ, réparti entre des chèvres et de l'argent prêté par les prieurs à diverses personnes. Le tout est porté dans les livres de comptes.*»

Don Brusco ne se limite pas à une simple inspection ; il écoute, observe et rend compte : «*Le presbytère est suffisamment pourvu... La sacristie est située au-dessus et il y a deux pièces réservées au vicaire.*»

La vie s'anime autour de la vieille chapelle champêtre...

LA CURE VICARIALE

En 1871, Granile est incorporée au diocèse de Cuneo. A l'occasion de la visite pastorale de Monseigneur Formica, en juin, l'église est consacrée, l'évêque la dédiant à nouveau à la mère de la Vierge, Sainte-Anne.

Les offices religieux ont lieu régulièrement le dimanche. Les vicaires successifs, même s'ils ne résident pas à Granile, assurent l'administration des sacrements et le catéchisme aux quelques enfants du hameau. Toutefois, la situation n'est pas brillante. Le prêtre brigasque Pietro Alberti, après avoir servi à Carnino et Realdo, est nommé le 4 décembre 1839 à Granile. D'autres titulaires suivront, mais la cure est occupée de façon intermittente et les prêtres viennent encore de la collégiale de Tende.

Le prêtre Maschet sera le premier curé à résider de façon continue à Granile. Né à Valtoranche dans le diocèse d'Aoste, fils de Francesco, il entame ses études à Aoste et les termine au séminaire de Vintimille. Il est ordonné prêtre en 1890, recteur de S.Romolo et chapelain de S.Giacomo à S.Remo.

Envoyé à Granile par une bulle épiscopale en date du 9 octobre 1891, il arrive dans sa nouvelle cure avec une solide expérience et de nombreux projets. Rien ne l'effraie, ni la rudesse du lieu, ni la solitude. A son arrivée, Granile ne compte pas moins de 200 âmes...

Un rapport daté du 20 avril 1893, envoyé à l'évêché deux ans après l'arrivée du prêtre Maschet, donne un aperçu de la vie quotidienne du hameau de Granile : extrême pauvreté de l'église et du presbytère, manque de mobilier ; indifférence des paroissiens et faible fréquentation lors de la fête de Pâques ; nécessité d'ouvrir une école, au moins pour l'enseignement du catéchisme, de l'écriture et du calcul.

Les obligations et bénéfices sont faibles : il n'existe pas de fabrique, il n'y a pas d'oratoire, la quête rapporte peu. Un seul legs, fondé par Francesco Guido le 20 janvier 1836, consiste en une sainte messe. Le rendement est bien faible : 326,80 livres.

Les tarifs sont également dérisoires : 3 livres pour l'enterrement d'un adulte, 0,50 lire pour celui d'un enfant, 0,75 lire pour un mariage ou une bénédiction.

L'église ne possède ni terres, ni jardin potager, ni bois. Le presbytère, voisin de l'église, appartient à la commune de Tende ; il se compose de huit pièces, mais il n'y a ni cour, ni jardin ; l'entretien courant incombe aux paroissiens et les répartitions importantes à la commune. Il n'y a pas de domestique.

Les hameaux sont au nombre de deux : Granile et Caprone, soit 200 âmes. La moyenne annuelle des baptêmes et de l'ordre de quatre, les mariages d'un, et les décès de deux.

Aucun journal ne parvient à Granile, qui ne connaît pas non plus d'activité culturelle.

Maschet dresse l'inventaire : un bénitier, quelques tableaux sans valeur, un seul autel surmonté d'un grand crucifix. Le clocher est petit mais propre, avec une seule cloche ; il n'y a pas d'horloge «*car la commune n'en a pas acheté*».

Le sol n'est jamais lavé, «*étant de terre battue*». Il n'y a pas de prêche, ni pour le Carême, ni au temps de l'Avent. La Sainte-Anne n'est pas considérée comme une fête solennelle. Les processions sont au nombre de deux : pour les Rogations et le Corpus Domini (Fête-Dieu). L'Angélus est sonné matin et soir.

NOUVELLES VICISSITUDES

A la suite des événements politiques du début de l'année 1865, le territoire du diocèse de Nice est démantelé. Tende et la Brigue, ainsi que les villages restés sur le territoire du gouvernement subalpin, sont rattachés au Piémont ; ils passent donc de la juridiction de l'évêque de Nice à celle de l'évêque de Cuneo. Le démantèlement a eu lieu sans que l'évêque de Vintimille et le Chapitre de la cathédrale en soient informés ; ce fut une décision purement politique.

A la mort de l'évêque de Cuneo, le diocèse va rester vacant pendant deux ans. Le temps est venu de réincorporer les paroisses de la Haute-Roya au diocèse de Vintimille. L'évêque Orengo, du diocèse de Vintimille, prie le Saint-Siège de convoquer rapidement une réunion, précisant «*que la récente route carrossable construite le long de la Roya facilite l'accès à l'évêché*».

Le 14 août 1886, de Rome, le pape Léon XIII signe le décret de rattachement. Dans les trois premiers articles, on peut lire :

«*Les paroisses soumises à l'administration du gouvernement subalpin, soit Tende et la Brigue, ainsi que les lieux-dits en dépendant, les bénéfices ecclésiastiques, les édifices, chapelles et oeuvres pies, si elles existent, sont soustraits de la juridiction de l'évêque de Cuneo, s'en détachent et s'en libèrent.*

Les Chrétiens desdites paroisses, réunis et rattachés au diocèse de Vintimille, seront conduits par l'évêque et, à l'avenir, se comporteront envers lui de façon respectueuse.

Documents, droits et écrits des archives de Cuneo seront envoyés le plus rapidement possible à Vintimille.

De Rome, le 5 mai 1887, le roi d'Italie Umberto 1er, promulgue le décret d'approbation suivant :

«*Avons décrété et décrétons, par un article unique, approuver le détachement des paroisses de Tende et La Brigue ainsi que des chapelles champêtres du diocèse de Cuneo, et approuvons leur intégration à celui de Vintimille, conformément au décret consistorial du 14 août 1886.*

(A suivre)



Les enfants du catéchisme et leur curé sur le chemin muletier conduisant à Granile, vraisemblablement dans les années 1880-90.
Collection Armand OLIVIERO

ARMAND OLIVIERO

Depuis de nombreuses années, les lecteurs du magazine «Le Haut-Pays» ont pris l'habitude de voir apparaître le nom d'Armand OLIVIERO parmi les collectionneurs qui régulièrement nous confient gracieusement leurs documents les plus rares pour illustrer nos articles...

Mentonnois d'origine, il a épousé une Tendasque, Adrienne Sassi. Tapissier en ameublement, il s'installe à Tende le 1er mai 1968. Tout en continuant à assurer avec passion la restauration de mobilier ancien, il s'oriente peu à peu vers la brocante.

Dans sa sympathique «caverne d'Ali Baba» de la rue Béatrice Lascaris, il propose aux connaisseurs un vaste choix d'objets et de meubles anciens du haut-pays.

Sa passion pour la vallée de la Roya lui a permis, au fil des années, de réunir une imposante collection de cartes et de photos anciennes, qu'il espère pouvoir un jour publier dans un album.

Contact : **Armand OLIVIERO, brocanteur**
9 rue Béatrice Lascaris
06430 Tende
Tél. 04 93 04 61 73



LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Chaque année, c'est désormais une tradition, en ce début d'automne, le livre est à l'honneur. C'est d'abord le temps des grands prix littéraires puis celui du «Temps des Livres», fête initiée par le ministère de la Culture en 1989 et devenue l'affaire de tous puisqu'une multitude d'initiatives privées et publiques viennent chaque année s'intégrer dans le cadre de cette grande manifestation nationale. Dans le haut-pays, les bibliothèques rurales restent un moyen d'évasion privilégié ; nous profitons donc de l'occasion pour consacrer un espace à la médiathèque départementale et aux nombreux services qu'elle offre à ses abonnés des vallées de la Roya et de la Bévéra.

QUELLE MISSION POUR LA MEDIATHEQUE ?

L'organisation et le développement de la lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants est l'une des deux compétences culturelles transférées aux départements par les lois de décentralisation, l'autre étant les archives départementales.

Cette mission obligatoire du conseil général représente, pour les communes desservies, un service éducatif et culturel de base qui profite à toute la population.

L'action de la Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes en faveur de la lecture publique s'exerce essentiellement en complétant les moyens des bibliothèques et en incitant à leur développement.

LE RESEAU DEPARTEMENTAL

La Médiathèque départementale a vocation à desservir la population de 147 des 163 communes du département. Le réseau se compose de différents types de relais de lecture :

- 36 bibliothèques-médiathèques départementales qui disposent d'un local spécifique et sont équipées de manière fonctionnelle et attrayante. Ce type de relais est bien sûr destiné au prêt à domicile, mais permet aussi la consultation sur place. C'est un lieu d'échange et de conseil pour le lecteur qui y bénéficie de l'accueil, soit de bibliothécaires professionnels, soit de bénévoles. Parmi les 59 structures de ce type, seules 8 sont reconnues comme bibliothèques municipales (local, budget, personnel rémunéré) et peuvent, à ce titre prétendre aux aides directes du Centre National du Livre.

- 57 «antennes tous publics» : ce sont des dépôts constitués, en moyenne, par une centaine de livres, voire moins, conservés dans un secrétariat de mairie ou une salle de classe.

- 39 dépôts scolaires sont localisés dans des établissements tels qu'écoles et collèges.

- 8 «points du livre» dans des établissements particuliers tels que maison de retraite, hôpital, CAT et IMP.

Au total, 165 530 habitants ont accès à une bibliothèque ou un relais de lecture. Pour les communes desservies par la Médiathèque départementale, il est incontestable que le prêt de livres, cassettes audiovisuelles et documents sonores représente une ouverture sur la vie culturelle au sens le plus large. L'impact d'une bibliothèque-médiathèque dans les communes de moins de 10 000 habitants est particulièrement élevé ; bien souvent, alors que le taux moyen de

lecteurs est de 16 %, il atteint dans les plus petites communes jusqu'à 75 % de la population.

LE SERVICE AU RESEAU

1) Le rééquilibrage documentaire

Les collections propres, lorsqu'elles existent, sont renforcées par les dépôts de la Médiathèque départementale. De 50 à 1 000 livres, 200 vidéocassettes et 300 supports musicaux en moyenne, sur 153 points de desserte pour les livres, 23 pour la musique, 21 pour la vidéo.

Le développement des prêts permanents met à disposition des utilisateurs un fonds documentaire et de référence (dictionnaires, encyclopédie...).

Les prêts aux communes : environ 80 000 livres adultes et enfants, 40 000 documents sonores, 17 000 cassettes vidéo et 2 000 jeux et jouets, par l'intermédiaire de deux «bibliobus», un «musibus» et deux véhicules polyvalents sur 208 tournées.

Cette analyse est en accord avec les études nationales sur l'évolution des prêts, à savoir une baisse sensible du prêt des documents multimédia avec une augmentation globale du nombre de prêts de livres. L'effet de mode s'estompe peu à peu...

Les réservations : les bibliothèques et points de lecture ont la possibilité de demander directement à la Médiathèque des documents en réservation ; celles-ci sont satisfaites à 89,86 %.

2) Le soutien aux bibliothécaires locaux

Formation continue, visites d'assistance technique, animations diverses, permettent d'accroître le professionnalisme et la compétence des correspondants, souvent bénévoles, de la Médiathèque départementale.

Formation : destinée à tous ceux qui sont amenés à s'occuper d'une bibliothèque et d'un point de lecture, une formation technique de base est mise en place. Des formations spécialisées permettent d'approfondir les connaissances dans certains domaines.

Information : un fonds professionnel d'ouvrages documentaires et de référence est à la disposition des correspondants du réseau départemental. Une collection spécialisée autour du conte est également proposée.

Animation : 12 expositions itinérantes ont permis à 26 communes d'animer leur bibliothèque municipale pour une durée totale de 102 semaines. Le matériel (vitrines, magnétoscopes) a été prêté à 25 communes pour une durée totale de 105 semaines.

Achats groupés : la Médiathèque départementale propose aux communes l'achat de matériel d'équipement de livres, leur permettant ainsi de bénéficier de prix préférentiels. En 1996, 40 communes ont utilisé ce service.

Signalétique : réalisées et financées par le département, des enseignes signalant les bibliothèques-médiathèques municipales sont mises à la disposition des communes qui le souhaitent. 21 ont répondu favorablement à cette offre.

3) Le partenariat avec le monde scolaire

L'action de la Médiathèque départementale s'exerce effectivement dans le secteur éducatif. Si les bibliothèques départementales de prêt

(ex-bibliothèques centrales) sont nées sur le secteur scolaire, elles se désengagent peu à peu, dès lors qu'existe sur la commune une bibliothèque municipale. C'est désormais un partenariat fort qui s'instaure.

La coopération est accentuée entre écoles et bibliothèques. Si quelques unes des bibliothèques sont dynamiques et parfaitement imbriquées dans la vie de la commune, un certain nombre d'entre elles «sommeillent» par manque de moyens humains ou financiers, et un constat s'impose : une structure communale de lecture publique est, sinon vouée à l'échec, destinée à végéter, si les enfants et les maîtres ne se l'approprient pas...

Parallèlement, de nombreuses écoles n'ont pas les outils nécessaires pour former les élèves à la recherche documentaire, ni au plaisir de la lecture. Certaines écoles sont situées, en effet, dans des communes qui ne disposent pas de bibliothèque municipale. La solution pourrait être d'ouvrir des «centres du livre», qui réuniraient à la fois les possibilités de la bibliothèque scolaire et les moyens de satisfaire tous les publics.

Cette solution éviterait la prolifération de micro-dépôts et permettrait le regroupement de collections variées et renouvelées dont le seuil minimum serait de 500 documents.

Dans les communes où existe déjà un point de lecture, le dépôt serait renforcé, le responsable du relais se faisant aider lors des renouvellements par l'intermédiaire du bibliobus, d'animateurs et d'enseignants motivés.

Le réseau scolaire comporte 39 points, sur lesquels 5 sont ouverts à l'ensemble de la population.

Un fonds pédagogique a été créé en 1996 par la Médiathèque départementale et mis à la disposition du réseau.

La Médiathèque départementale participe à des actions partenariales avec le Rectorat, l'Inspection Académique, les écoles et collèges du Département (concours académique de poésie ...). Des animations en milieu scolaire ont régulièrement eu lieu, et ce également dans le cadre du partenariat avec les communes de plus de 10 000 habitants.

4) Animation

La Médiathèque départementale contribue à la présence et au maintien d'une activité culturelle dans les communes petites et moyennes du département.

L'animation autour du livre et de la lecture permet de sensibiliser tous les publics à l'importance de cette pratique et de lutter contre l'illettrisme.

Ces actions révèlent également l'importance accordée dans le travail quotidien de la Médiathèque à la jeunesse : les fonds de la Médiathèque sont pour 40 % axés sur ce secteur, une grande partie de la Ludothèque et les CD Rom.

5) Informatisation du réseau départemental

La mise à disposition gratuite pour les points de lecture du département, d'un petit logiciel de gestion de bibliothèque est désormais amorcée. Le matériel informatique reste à la charge des communes, qui peuvent demander une subvention à la DRAC. La Médiathèque départementale centralise les dossiers, assure la mise en place et la formation. Sept communes sont en phase de réalisation, six en phase de décision et trois sont informatisées Orphée.

6) La Médiathèque : «tête de réseau» départemental

En la personne du conservateur de la Médiathèque, il faut également noter la participation aux actions de formation du personnel spécifique avec le CNFPT, le Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB) à Marseille ; les interventions diverses à l'Institut de Formation des Bibliothécaires, tables rondes et débats, notamment autour de l'informatisation d'un réseau de bibliothèque ; la présence du service dans le cadre de manifestations locales d'intérêt public (salons, présentations) ; les interventions dans la formation IUFM pour les futurs enseignants, du DEFEA pour les animateurs et en collaboration avec les ASSEM, afin que tous découvrent la lecture publique et l'offre départementale.

Il faut noter enfin l'aide et l'assistance technique et «bibliothéconomique» apportées dans le cadre des créations et extensions de bibliothèques normatives, constitution de dossiers, travail avec le conseiller au livre en région PACA. La totalité des dossiers soutenus ont reçu une aide de l'Etat et de la Région.

En Roya et Bévéra, les lieux de lecture à votre disposition sont les suivants :

SOSPEL : ouvert le mardi de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

BREIL-SUR-ROYA : ouvert le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00.

SAORGE : ouvert le samedi après-midi.

FONTAN : ouvert du mardi au samedi de 16 h 00 à 19 h 00.

TENDE : ouvert le samedi de 14 h 00 à 15 h 00.

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE EN CHIFFRES...

31 AGENTS
5 MÉDIABUS
1 CENTRALE DE 1 400 M²
2 BIBLIOTHÈQUES ANNEXES

RESEAU LECTURE PUBLIQUE

153 POINTS DU LIVRE
36 BIBLIOTHÈQUES
57 ANTENNES TOUT PUBLIC
39 DÉPÔTS SCOLAIRES
8 DÉPÔTS SPÉCIFIQUES EN HÔPITAUX ET MAISONS DE RETRAITE

ACTIONS PARTICULIÈRES

PRÊTS AUX COMMUNES : PLUS DE 140 000 DOCUMENTS PAR AN, 208 TOURNÉES
FORMATION : 320 JOURNÉES STAGIAIRES EN MOYENNE PAR AN

ANIMATION : 16 EXPOSITIONS ITINÉRANTES, PRÊT DE MATÉRIELS, 40 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES EN 1996

147 COMMUNES DESSERVIES - 165 530 HABITANTS

LA «PETITE HISTOIRE» DU HAUT PAYS

Parmi les lecteurs du «Haut-Pays», combien ne possèdent-ils pas dans leur grenier, leurs malles ou leurs tiroirs, des souvenirs de famille tels que vieux articles de journaux, photos, cartes postales, gravures, etc... Ces objets, qui paraissent parfois bien anodins ou d'une valeur strictement personnelle, peuvent représenter un intérêt exceptionnel pour l'histoire de nos vallées. Ils peuvent en effet rappeler des anecdotes ou des événements plus ou moins oubliés, voire même révéler des épisodes complètement ignorés de la vie du haut-pays.

Heureusement, certains lecteurs n'hésitent pas à nous prêter leurs «trésors» et à nous faire part de leurs découvertes, ce qui nous permet de présenter les documents exceptionnels de cette page. Nous espérons que cette publication encouragera beaucoup d'autres personnes à nous communiquer des souvenirs du même ordre, de manière à alimenter régulièrement cette rubrique.



LA FETE DE L'ASSOMPTION A SOSPEL

M. Jean OZENDA, de Cagnes-sur-Mer, nous a communiqué le cliché ci-dessus, titré par le photographe de l'époque : «Souvenir du 15 août 1885. Fête organisée par la Jeunesse Sospelloise».

Un ami originaire de Sospel nous a aidé à commenter cette scène... Dans un premier temps, il convient de situer dans son contexte humain cette photo. Elle concerne la fête de l'Assomption (15 août) qui célèbre l'élévation de la Vierge au ciel et qui est considérée par les Sospellois comme «la fête» par excellence, aussi importante que Noël ou Pâques. De nos jours, l'accès aux loisirs se fait le plus facilement du monde, mais à l'époque les gens ne disposaient que de peu d'argent et les occasions de se distraire étaient attendues avec la plus grande impatience. Rares étaient aussi les jours fériés.

Le «15 août» voyait, durant trois ou quatre jours, se succéder concerts, fanfares, apéritif d'honneur, distribution de cocardes par des groupes d'une ou deux personnes accompagnées de musiciens, divers jeux populaires... et surtout des bals, qui permettaient parfois le début d'une idylle entre des jeunes gens du village... On l'appelait «fête patronale» ou plutôt, comme dans tout le Pays Niçois : «festin».

Elle était placée sous les auspices de la municipalité, car le comité des fêtes, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existait pas encore. L'organisation générale était assurée par les jeunes hommes en âge de faire le service militaire, accompagnés des jeunes filles d'honneur du même âge. C'est la raison pour laquelle cette vénérable photo de groupe porte la légende : «la Jeunesse Sospelloise». Le maire de l'époque désignait, à titre de président, une personne honorable d'un certain âge assistée de deux ou trois conseillers municipaux, et les chargeait d'assurer la cohésion et la coordination de l'ensemble des festivités.

Il reste à localiser le lieu où a été prise cette photo. Si l'on tient compte du mur de la bâtisse qui se trouve au second plan, elle pourrait se situer dans l'«estradou» qui est la place située derrière l'église paroissiale de Sospel. Un lecteur attentif pourrait-il nous le confirmer ?

LA PLACE DE LIBRE EN 1954

Le document ci-dessous, communiqué par M. René SPAPPERI, montre la place du hameau de Libre en 1954.

A cette époque, la route carrossable, construite au début des années 50, n'arrive au village que depuis peu. Une Simca, une Matford et un camion stationnent sur la place qui n'est pas encore goudronnée : lorsqu'elle le sera, l'acacia et le platane disparaîtront devant l'église.

Le terrain au premier plan à gauche sera ultérieurement recoupé pour prolonger la route vers les hameaux de Giastève et Frugoni. Derrière, le bâtiment abritait jusqu'en 1947 l'unique salle de classe de l'école italienne ; il est devenu ensuite le bar-épicerie «Chez Emma» et «Le Petit Nice».

Au fond, la façade de l'église St.Michel porte encore les slogans peints «W Libre, W la France», sept ans après le rattachement à la France. Le monument aux morts de la première guerre mondiale a été déplacé sur la gauche.

Les bâtiments à droite de la place sont le bureau de tabac Sedani, la boulangerie Rey et des garages ; ceux-ci sont construits à l'emplacement où aboutissait le câble qui avait servi à monter depuis Piène-Basse les matériaux nécessaires à la reconstruction des maisons après la guerre. Le presbytère et la nouvelle école communale française (qui accueillait une institutrice et vingt-cinq élèves) sont installés dans la grande maison à façade claire.



ROYA-BEVERA MAGAZINE

Ont collaboré à cette rubrique : Mme. Christiane BELOEIL, directrice de la Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes, MM. José BANAUDO, Lucien BERENGER, Franck BERTHOUX, Michel BRAUN, François VIBOREL.

LES FETES DE ST.ELOI EN PROVENCE

Dans son n°122 de juillet-août 1997, la «Lettre du conseil régional - Région Provence - Alpes - Côte d'Azur» consacre un article aux festivités de la St.Eloi. Nous y apprenons que cette fête des muletiers et charretiers, toujours vivante à Tende (voir le numéro spécial 35 de notre revue «Le Haut-Pays») et à Limone, se perpétue à une assez large échelle en Provence Occidentale, dans plusieurs villages des Bouches-du-Rhône : Château-Gombert, St.Etienne-du-Grès, Lambesc, Maillane, Simiane-la-Rotonde, Trets, Plan-de-Cuques, Gémenos, Cuges-les-Pins, Nans-les-Pins, Logis-Neuf (Allauch), Roquevaire ; de même dans le Var : Baudinard, Ollioules, Signes et St.Cyr-sur-Mer. Il est fort intéressant de constater l'étendue et la pérennité de cette tradition ; par contre, on regrettera que la revue en question ait complètement passé sous silence la fête de Tende, pourtant reconnue comme une des plus anciennes et authentiques : décidément, les Alpes-Maritimes, et en particulier leur extrémité orientale, sont bien loin de Marseille..!

LA «VIA FERRATA DES COMTES LASCARIS» A TENDE

Rien ne serait arrivé sans les militaires italiens ! Pour avoir accès aux fortins et redoutes implantés sur d'imprenables tours calcaires des Dolomites, l'armée italienne combattant les austro-hongrois pendant la première guerre mondiale a construit les premières «vie ferrate» (on emploiera plus loin le vocable italien dans sa forme francisée au singulier : «via ferrata»), sous la forme d'équipements spéciaux scellés dans le rocher : échelons, passerelles, mains courantes, etc. En France, la via ferrata attendra 1988 pour prendre pied dans le paysage touristique montagnard. De nombreuses communes se sont dotées de tels équipements, dont en 1996 celle de Valdeblore. La Roya se devait de relever le défi, pour pouvoir elle aussi proposer un produit touristique complet : randonnée pédestre, canyoning, escalade, spéléologie et maintenant via ferrata. Cet itinéraire de randonnée sportive permet de franchir des parois rocheuses d'une certaine ampleur, avec l'utilisation d'un matériel technique spécifique. Il peut toucher un public diversifié (randonneurs, grimpeurs débutants, adeptes d'autres sports de pleine nature), qui recherche les sensations fortes liées au vide.

C'est la commune de Tende qui a décidé de lancer ce projet. Le choix du site, l'itinéraire et la conception du projet ont été réalisés par Lucien Bérenger, guide de haute montagne à Tende. Pour le financement, l'Association pour le développement touristique des vallées de la Roya et de la Bévéra (ADTVRB) conduit depuis plusieurs années un contrat d'objectif pour l'aménagement touristique de la vallée ; il était donc évident que le projet pouvait être totalement en phase avec ce contrat. Les travaux ont été réalisés au début de l'été et le parcours a été ouvert au public le samedi 2 août : un jour faste pour les équipements sportifs et de loisirs à Tende, puisque la nouvelle piscine était mise en service simultanément en contrebas du village.

L'itinéraire est baptisé «Via ferrata des Comtes Lascaris», car il relie différents sites du Moyen-Age et de la Renaissance, en rapport avec la riche histoire du comté de Tende : un ancien poste de guet (probablement du XIVème siècle), la chapelle St.Sauveur (milieu du XIIIème) décorée de peintures d'inspiration byzantine peut-être à l'instigation de la comtesse Eudoxie Lascaris, fille de l'empereur de Constantinople, puis la grotte des Cauete qui servit de refuge aux protestants au XVIème siècle. Sur une longueur de 1000 m, la via ferrata totalise 400 m de dénivelé. Pour y accéder, il faut traverser le village (un panneau explicatif se trouve dans la cour de la gare) et monter vers le cimetière et le pan de tour, dernier vestige du château



La partie la plus escarpée de la Via Ferrata de Tende, entre la chapelle St.Sauveur et la grotte des Cauete.

Photos
Lucien BERENGER

des Lascaris, puis on suit un moment le sentier et le balisage conduit au départ du parcours. Informations, droit d'accès, location de matériel :

Bureau des Guides, 18 rue de France, 06430 Tende. Tél. 04 93 04 77 73, 04 93 04 77 85.



LE 7ème FESTIVAL DU CONTE DES ALPES-MARITIMES

La médiathèque départementale a pleinement réussi son 7ème festival du conte, qui s'est déroulé du 16 au 22 juillet 1997 dans notre Haut-Pays. Le jour du bilan, ce sont plus de 10 000 auditeurs que les organisateurs ont accueilli durant les différents spectacles, ce qui témoigne incontestablement de son attrait auprès des amateurs toutes générations confondues. Durant le festival, un journal fut spécialement publié, sous le titre «Sésame» : nous en avons tiré les articles consacrés aux deux villages visités dans la Bévéra et la Roya.

A Sospel : «Manfeï, le diseur de vérités»

Ça se passe sur une place du village, à Sospel. Il y a des tilleuls en fleurs, de vieux murs de pierre, une vieille femme à sa fenêtre donnant sur la scène et plus de 300 personnes -enfants, vieux, hommes, femmes, curieux, touristes, amoureux du conte- assis sur des chaises ou sur les parapets qui bordent le lieu. L'air est doux. Soudain, le tambour résonne, la voix chantante de Manfeï Obin s'élève, prenante,

dans l'air léger : «Yé cric», lance le conteur... «Yé crac», répond le public, les enfants plus fortement que les autres.

Et l'écoute commence... «Dans l'époque lointaine où les poules avaient des dents, elles ne savaient pas boire»... Mais si vous voulez connaître la fin de l'histoire, allez voir Manfeï, un de ces soirs. Ses histoires sont peuplées de lièvres, de girafes, de gorilles, de guêpes, d'éléphants qui en étaient arrivés, après nombre de palabres, à se faire la guerre pour des histoires de grandeur d'oreilles, le public n'a jamais su la fin, car le conteur lui-même ne la connaissait pas, interrompu qu'il fut, dans son reportage en direct sur le conflit éléphantique, par l'invitation sans appel à venir participer au festival, demande lancée par tam-tam par Christiane Beloeil, conservateur de la Médiathèque départementale.

Il y a aussi l'histoire des sept frères qui aimeraient trouver une femme (une pour chacun, qu'est ce que vous croyez ?) mais qui ont de telles exigences, que cela devient impossible. Que des types pareils existent, j'y crois pas.. Eh bien, oui ! Ils existent.

Certains ont écrit : «Manfeï, son principal défaut, c'est d'être menteur». Que la honte s'abatte sur eux pendant dix générations. En effet, à Sospel, Manfeï, devant plus de 300 témoins, a prouvé que tout ce qu'il venait de raconter était pure vérité. «Comment a-t-il bien pu faire cela ?» crieront les sceptiques. C'est simple... Voilà : à la fin du spectacle, il met son majeur dans la bouche et l'en sort vivement en tirant sur la joue. Si cela fait «poet», c'est qu'il a menti, et si cela fait «to», c'est qu'il a dit la vérité. Hier soir, son doigt a fait «to», et plusieurs fois de suite...

Manfeï Obin est un conteur chaleureux qui aime jouer avec le public et, il faut le dire, le public adore ça. Il fallait entendre les enfants répondre au quart de tour. On le voit bien que le public a aimé cette rencontre : quand ils s'en vont, les gens ont le visage réjoui, le regard pétillant, le sourire épanoui... Les enfants et les parents se parlent, se racontent leurs émotions..

A Saorge : Guylaine Peyronnet, «ce fut un vrai régal»...

Deux heures du matin, l'auteur rédige son article pour le prochain numéro de «Sésame» : «La nuit tombe doucement sur Saorge, village de contes de fées accroché aux parois de la vallée de la Roya où, justement, quatre fées sont attendues comme le Messie par un public impatient et fébrile»...

Non, cela ne va pas. C'est trop nunuche, trop mièvre. Essayons autre chose, quelque chose de plus corsé : «Belles gorges à Saorge ! quatre pétillantes et pétulantes gonzesses attisent la convoitise»... Ça ne va pas, c'est trop osé. Essayons autre chose.

Ce soir, Saorge, village sympathique, reçoit pour la première fois le festival du conte. Le maire accueille avec un plaisir évident les conteurs d'ici et d'ailleurs, et Guylaine K. Peyronnet venue spécialement d'Auvergne avec son musicien Robert Santiago. Sono, lumières, chaises, dépliants, «Sésame» (la gazette préférée des festivaliers)... tout est prêt. Les gens arrivent et s'installent. Le spectacle peut commencer.

Trois conteuses s'avancent vers le public, dans une mise en scène un peu trop avant-gardiste à mon goût, et déballetent une histoire de crâne et de parole. L'assemblée en reste muette, sait-on jamais. Anne-Marie Arduin s'enhardit et nous narre les affres d'un lièvre, vert de trouille, qui détale et se retrouve sur la lune, tranquille mais seul. Deux candidats au titre de maître ès-paresse, présentés par Odile Tardieu, prennent le relais. Annie George se rengorge et Igor sort du trou : il veut voir la mer, mais l'amour, la femme et tout le tintouin le détournent un temps de son rêve. Tout ça pour finir avec Kiki la cocotte et Coco le concasseur de cacao. C'est enlevé, c'est vivant, c'est bien. Nos trois conteuses saluent et le public applaudit.

Une chose pourtant me gêne. Trois conteuses, c'est trop. Si peu de temps pour vous aimer. On n'a pas le temps de s'installer, pas le temps de s'habituer à la première que déjà la deuxième arrive poussée vers la sortie par la troisième. Dommage.

Mais la veillée continue. Le son d'un accordéon, venu de nulle part, se fait entendre, impose sa voix et le silence. Une musique gaie... ou plutôt qui a l'air gai, mais non, elle a quelques chose de poignant qui vous met en condition. Robert Santiago est seul sur la scène, fier et lyrique, bientôt rejoint par Guylaine K. Peyronnet. Robe longue et

chapeau de paille, elle arrive en souriant et déjà, on est conquis. Ça commence très fort, avec une histoire d'ogre, un tombeur de ces dames. Ce récit est prétexte à passer à la Moulinette les mille petits travers des hommes et des femmes. Puis c'est l'histoire des habitants de Marcanet, celle des trois vieilles soeurs, la baveuse, celle qui pue et la toute fripée, celle du Loup, un homme dur et cruel (je ne suis pas sûr d'avoir bien tout compris), celle de l'amour des trois oranges...

Et toujours l'accordéon, dont la chanson sublime vous prend au corps, vous arrache boyaux et poumons, ne vous laissant que le cœur pour vos émotions. L'accordéon, comme une voix qui s'enroule autour de vous, vous immobilise et vous oblige à écouter la conteuse. Ah ! la conteuse... Elle a du charme. Elle a du chien. Cette jeune femme est superbe, rigolote, émouvante, pleine d'humour, gaie, alerte -bon pied, bon oeil- une voie de sirène qui vous entraîne où elle veut. C'est simple, j'ai l'impression qu'elle me parle, qu'elle parle de moi. Ce doit être ça l'envoûtement. Mais, en regardant autour de moi -conscience professionnelle oblige- je vois que tous sont dans le même état que moi. Sauf un merdeux de trois ans, devant moi, qui n'arrête pas de faire le guignol. Je l'aurais volontiers donné à bouffer à l'ogre de Marcanet. Autour de moi, j'entends les femmes rient de bon cœur. Certaines gloussent quand Guylaine évoque ce qui, chez l'homme, fait justement glousser les femmes.

Ah, Guylaine (je sais que je peux l'appeler Guylaine car c'est une personne très gentille, sympathique, ouverte et vraiment pas bégueulle), j'entends d'ici, réunis dans le grand Tout de l'inconscient collectif, l'âme de tous les aèdes et de tous les rhapsodes de l'Antiquité Grecque, l'âme des troubadours du Moyen-Age, des conteurs celtiques, nordiques, pacifiques, bibliques, cosmologiques, l'âme des brodeurs de mots au coin du feu, des chuchoteurs de verbes, des diseurs d'aventures te crier : Pair on est, Peyronnet ! Palsembleu, ma mère, quelle soirée. Merci Guylaine».

(Texte de Franck BERTHOUX, tiré de «Sésame», gazette du Festival du Conte des Alpes-Maritimes, avec l'aimable autorisation de Mme. Christiane BELOEIL, directrice de la Médiathèque Départementale).

NOUVELLES DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Mme. Marie-Odile Guth, directrice du Parc National du Mercantour depuis février 1994, vient d'être nommée directrice de la nature et des paysages auprès du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. Son successeur, non encore nommé, aura la charge difficile de gérer les problèmes liés à la réapparition du loup. Un nouveau chalet d'information a été mis en service pour l'été 1997 à Castérino, près d'une des entrées les plus fréquentées du Parc National du Mercantour.

LE LOUP FAIT TOUJOURS PARLER DE LUI...

Le 21 juillet, le ministère de l'Environnement a autorisé la capture de deux loups dans le massif de l'Authion ; l'un d'eux sera muni d'un collier émetteur qui permettra de le localiser après l'avoir relâché. Un programme européen «Life» prévoit 9 millions de francs de crédits dont la moitié serait consacrée à l'étude de l'animal et l'autre moitié à atténuer ses effets sur le pastoralisme. En août, la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes a rendu visite à un berger du Marguareis (La Brigue), qui a perdu une trentaine de bêtes. Le 29 septembre, une très médiatique manifestation de bergers a conduit 2000 brebis sur la promenade des Anglais à Nice. Le problème reste entier..!

FESTIVITES DE L'AUTOMNE EN ROYA-BEVERA

* **25 octobre** : foire de la St.Crespin à Sospel. Tél. 04 93 04 15 80.

* **jusqu'au 10 novembre** : exposition archéologique sur le mont Bégo au musée des Merveilles à Tende. Tél. 04 93 04 32 50.

* **23 novembre** : fête de la Ste.Cécile à Sospel. Tél. 04 93 04 15 80.

* **26 novembre** : «Noël expo», exposition de métiers d'art à la chapelle Ste.Catherine à Breil. Tél. 04 93 04 40 21.

* **6 décembre** : «polenta partie» à la salle omnisports de St.Dalmas-de-Tende. Tél. 04 93 04 73 71.

* **du 13 au 21 décembre** : exposition des artistes valléens à la chapelle Ste.Catherine à Breil. Tél. 04 93 04 45 07.

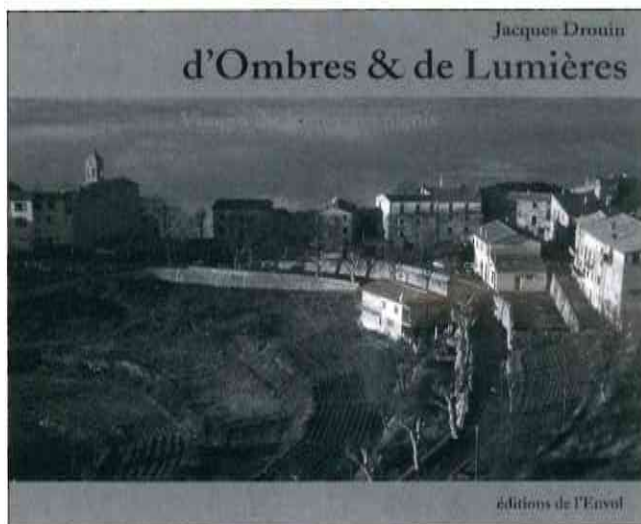
* **25 décembre** : messe de minuit avec cortège et crèche vivante à la collégiale de Tende. Tél. 04 93 04 73 71.

BIBLIOGRAPHIE

* **D'OMBRE ET DE LUMIERES, VISAGES DU HAUT-PAYS NIÇOIS**, par Jacques DROUIN, aux éditions de l'Envol. Un livre de 108 pages, format 22,5 x 24,5, relié sous couverture rigide, illustré de 80 photos dont environ la moitié en couleurs.

L'auteur de ce bel ouvrage est instituteur, d'un genre un peu particulier puisqu'il parcourt à longueur d'année les routes du haut-pays aux commandes d'un petit bus chargé de toutes sortes d'objets éducatifs destinés aux enfants des écoles primaires des villages isolés. Par le texte et par l'image, une série de thèmes montrent les hommes, les saisons ou tout simplement les ambiances si particulières du Haut-Pays Niçois : Estéron, Tinée, Vésubie et Roya. Un poème de Patrick Joquel, «Hautes drailles» vient ajouter à la magie de ce petit ouvrage plaisant et chaleureux. En vente 195 francs franco de port aux Editions du Cabri, La Giandola, 06540 Breil-sur-Roya.

Tél. 04 93 04 46 91, télécopie 04 93 04 92 23.



* **OLIVETTA-S.MICHELE FERITA E MUTILATA : CRONISTORIA 1940-1947**, par Don Nino ALLARIA-OLIVIERI, une brochure de 56 pages, format 15 x 21, texte en italien. Nos lecteurs connaissent bien maintenant cet auteur, qui est responsable des archives de l'évêché de Vintimille et collabore régulièrement à notre magazine «Le Haut-Pays». De son côté, il publie des brochures ou des articles, souvent sur des sujets d'histoire religieuse qui lui tiennent à cœur tout particulièrement.

Dans ce nouvel opuscule, il raconte la vie d'une commune italienne de la Basse Roya, Olivetta-S.Michele, durant la seconde guerre mondiale. Si l'on a souvent parlé des vicissitudes subies par les Breillois, Fontanais et Saorgiens évacués de force à Turin, si le rattachement de Tende et La Brigue à la France est aujourd'hui d'actualité, peu de gens se sont penchés sur les jours difficiles vécus par les gens d'Olivetta. A l'automne 1944, ils ont dû eux aussi abandonner leurs maisons pour être évacués vers le Piémont. Au retour, à peine remis de cet exode, ils ont vu leur territoire communal, leurs campagnes, leurs oliviers, traversés par une nouvelle frontière avec le passage de Libre et Piène à la France. Dès lors, un passeport leur fut nécessaire pour aller tout simplement cultiver leurs campagnes et arroser leurs tomates... En vente chez l'auteur au prix de 1500 lire, soit environ 50 francs. Téléphone : (00 39 de France) 184 35 21 39 à Ventimiglia ou 184 24 10 86 à Castel-Vittorio. Egalement chez le marchand de journaux d'Olivetta-Alta.

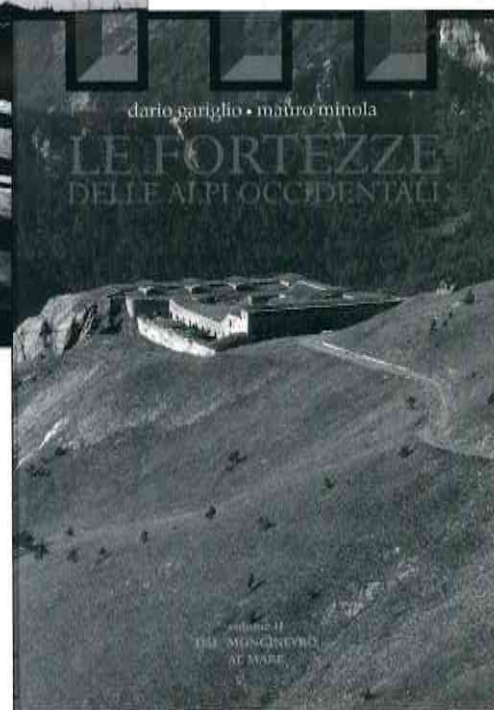
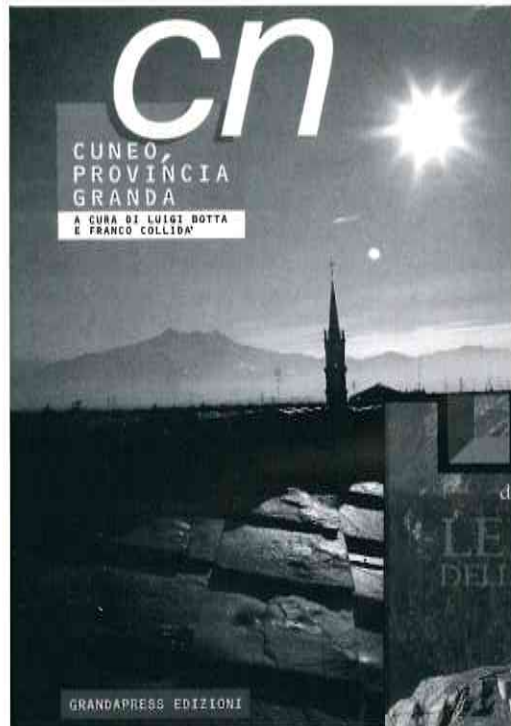
* **CUNEO, PROVINCIA GRANDA**, par Luigi BOTTA et Franco COLLIDA, aux éditions Grandapress. Un livre de 408 pages, format 20 x 28, relié sous couverture rigide, texte en italien, illustré de 632 photos en noir et 231 en couleurs.

Faisant suite à une première édition aujourd'hui épuisée, cet ouvrage entièrement remanié retrace un portrait le plus complet et le plus varié possible de la province piémontaise de Cuneo, dite «provincia grande» pour sa superficie qui dépasse celle de la plupart de ses voisines. Enrichis par une mise en pages agréable et une abondante illustration, les chapitres successifs traitent de la géographie, la faune

et la flore de cette région aux paysages très variés qui s'étendent des plus hauts sommets des Alpes Méridionales jusqu'au riche bassin du Po, le plus long fleuve italien ; l'histoire tourmentée d'une province qui fut au fil des siècles l'objet des convoitises et des rivalités entre les Etats de Savoie et la France ; l'art, depuis les gravures rupestres de l'Age du Bronze jusqu'aux splendeurs du Baroque ; l'économie, son industrie, son agriculture et ses voies de communication ; les sept villes principales (Cuneo, Alba, Bra, Fossano, Mondovì, Saluzzo et Savigliano) ; enfin, la culture au sens le plus large fait l'objet d'une centaine de pages où ne sont oubliés aucun de ceux, célèbres ou méconnus, qui ont illustré l'esprit de cette région. En vente 320 francs franco de port aux Editions du Cabri, voir adresse plus haut.

* **LE FORTEZZE DELLE ALPI OCCIDENTALI - VOLUME 2 : DAL MONGINEVRO AL MARE**, par Dario GARIGLIO et Mauro MINOLA, aux éditions L'Arciere. Un livre de 320 pages, format 19,5 x 27, relié sous couverture rigide, texte italien abondamment illustré de cartes, schémas, photos en noir et en couleurs.

Après un premier volume dédié au secteur s'étendant du col du Petit-St.Bernard à celui du Montgenèvre, les auteurs, spécialistes de l'histoire des fortifications, s'intéressent au secteur qui concerne plus particulièrement notre région, du Montgenèvre à la mer. Alors que la littérature sur les forteresses alpines est désormais abondante en Italie comme en France, ce nouveau livre a la grande originalité de s'intéresser aux ouvrages de toutes les périodes, du XVIème au XXème siècle, et ce de part et d'autre de la frontière. La partie consacrée aux forts italiens traite notamment des ouvrages de la Stura, du col de Tende, de Peirafica, de Marta et de la Ligurie voisine ; celle dédiée aux ouvrages français donne leur place aux ouvrages de toutes générations du massif de l'Authion et du bassin de Sospel. En vente 320 francs franco de port aux Editions du Cabri, voir adresse plus haut.



A L'OMBRE DU CLOCHER

Histoire d'un pays entre Var et Verdun

Jacky GEAN
Jean GIORDANENGO

LES EDITIONS DU CABRI

A L'OMBRE DU CLOCHER

UN SPLENDIDE OUVRAGE RELIÉ DE 208 PAGES, FORMAT 24 x 32 CM, ILLUSTRÉ PAR DES CENTAINES DE PHOTOGRAPHIES

Jean Giordanengo a gravi inlassablement des centaines de clochers bas-alpins, environ 240, pour y observer et recenser les cloches, noter leurs inscriptions et effectuer des moulages ! Sur ces cloches, les inscriptions rappellent le nom que des familles leur ont confié. Sur l'airain est ainsi imprégnée son identité. Le bronze est orné d'effigies, d'invocations demandant la protection du village. A partir de ces éléments, Jacky Gean a retracé l'histoire de ce pays, si riche et pourtant méconnu : l'arrondissement de Castellane du département des Basses-Alpes, dont il constitue la partie orientale(*).

Des peuplades d'origines différentes se sont installées dans la contrée. Elles vivaient principalement de chasse et de pêche, s'abritant dans des grottes, laissant leur empreinte. C'est ainsi qu'ont été retrouvées des sépultures, parures, poteries et pointes de lances. Aujourd'hui une multitude d'oratoires se rencontrent le long des chemins. Les petites chapelles, au cœur des hameaux, sont la preuve d'un passé qui reste présent dans les campagnes. La voûte des églises résonne encore du chant sonore des campanes datant du XV^e au XX^e siècle.

Cet ouvrage, reflet de l'histoire intime de ces vallées, religieuse, militaire ou d'ordre civil présente également un aspect campanaire avec la présentation de ces centaines de cloches dont certaines, uniques, font l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques.

(*) L'arrondissement de Castellane comprend les villages des cantons d'Annot, Allos-Colmars, Entrevaux, Castellane et St. André-les-Alpes.

PRIX DE VENTE : 298 FRANCS

DES NOUVEAUTES ET DES «CLASSIQUES» A COLLECTIONNER



1939 - 1945

LA GUERRE DANS LES ALPES MARITIMES



LES EDITIONS DU CABRI

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL!

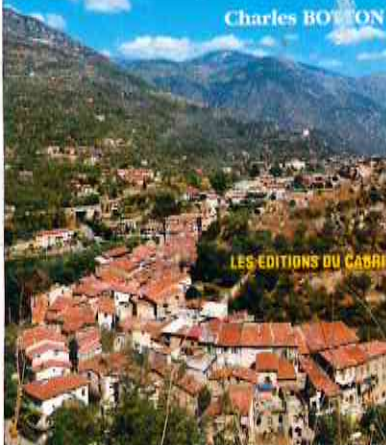
1939-1945 : LA GUERRE DANS LES ALPES-MARITIMES

Une fabuleuse collection de plus de 500 illustrations. Un livre relié de 204 pages grand format 24x32 cm.

Prix de vente : 298 francs

HISTOIRE DE BREIL ET DES BREILLOIS

Charles BOTTON



LES EDITIONS DU CABRI

HISTOIRE DE BREIL

par Charles Botton
Format 24x32 cm, 304 pages(!),
reliure traditionnelle sous
couverture couleur,
350 photos et illustrations.

Prix de vente : 298 francs

LE LOUP DU MERCANTOUR

«Il est des rencontres tout à fait saisissantes ; se retrouver face à face avec un loup, dans une forêt, par un petit matin d'hiver, ne peut vous laisser indifférent... Votre curiosité est aiguisée, vous voulez en savoir davantage... », ainsi débute l'ouvrage de Michel Bricola.

Un ouvrage de 96 pages au format 16 x 24 cm, avec une quinzaine d'illustrations, couverture en couleurs.

Prix de vente : 98 fr

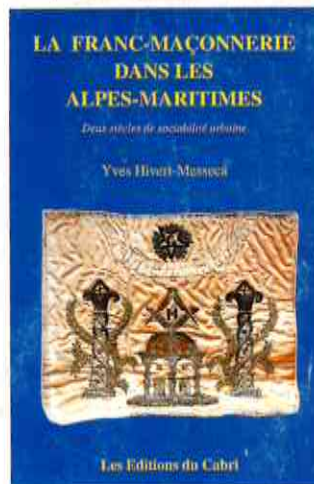


LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LES ALPES-MARITIMES

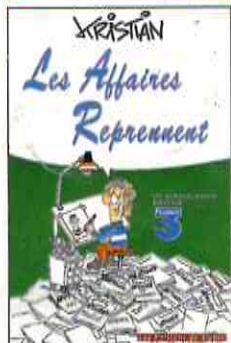
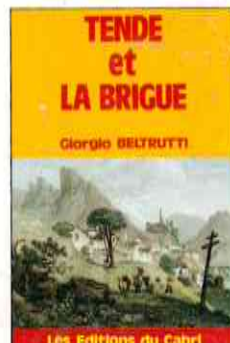
Le livre de M. Hivert-Messéca dévoile le rôle (trop souvent exagéré) politique, économique, social et culturel des soeurs et frères dans les Alpes-Maritimes jusqu'en 1940. Derrière des noms connus comme Masséna, Borrighione, Garibaldi ou Sauvan, chacun découvrira des femmes et des hommes ordinaires (peut-être des ancêtres et des parents ?)

352 pages au format 16 x 24 cm.

Prix de vente : 198 francs



DEUX NOUVEAUX LIVRES



CES LIVRES SONT EN VENTE EN LIBRAIRIE ET DIRECTEMENT AUX

EDITIONS DU CABRI

QUARTIER GIANDOLA
06540 - BREIL-SUR-ROYA

TEL : 04.93.04.46.91

FAX : 04.93.04.92.23

(expédition colissimo :

livraison garantie 24 h pour la région PA CA)